



OFIS
IT. Services. People. You trust.

INTEGRATEUR RESEAUX & TELECOMS
INGENIERIE INFORMATIQUE
RADIOCOMMUNICATION & SECURITE ELECTRONIQUE
GEOLOCALISATION & MONITORING

INTERNET HAUTE PERFORMANCE

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3775 du Vendredi 16 Mars 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message du Pape François pour le Carême 2018

«A cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira»
(Mt 24,12)

(P.11)

Quatrième message de la commission diocésaine Justice et paix de Pointe-Noire

Occupation litigieuse des terrains, fraude et corruption: le foncier congolais en danger

(P.13)

Devoir de mémoire

Il y a trois ans mourrait Jean Le Gall, fondateur de La Semaine Africaine



Page 11

Editorial

Bientôt le train?

Justice



De nouvelles charges contre l'opposant Paulin Makaya

(P.3)

Médias

La carte nationale de presse bientôt disponible

(P.17)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 20 mars 2018, Notre-Dame de Fatima de Dolisie

La Rédaction.



HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

RALPH - LY MULTI SERVICES

«R.L.M.S.-SARL»
Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Adresse: 39, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO-Centre-ville
BRAZZAVILLE
RCCMCG/BZV/18 B 7366

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 13 février 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date 15 février 2018, sous Folio 032/9 n°0294, il a été constitué une société dénommée «RALPH-LY MULTI SERVICES» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, au n°39, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville;

Objet: Alimentation, Habillement, Quincaillerie, Construction, Import-export ;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 18 B 7366 du 22 février 2018 ;

Gérance: Madame MONGAULT IPOTO Claude Marcelle Nicole Raphaële est la Gérante de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville,
Tél.: (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ELGIMAOUS»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 47, rue Kouyou, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/18 B 7378
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 23 février 2018 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 février 2018, sous le folio 039/19, numéro 0436, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ELGIMAOUS»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Associé unique: Monsieur ELENGA Gina Martice;

Capital social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 47, rue Kouyou, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* Le transfert des fonds ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du

Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 23 février 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 février 2018, sous le folio 039/20, numéro 0437, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique; Gérant statutaire: Monsieur OUSSOUMANE Diagouraga, de nationalité congolaise;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 7 mars 2018, répertorié sous le numéro 18 DA 156;

Immatriculation au R.C.C.M.: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 7 mars 2018, sous le numéro CG/BZV/18 B 7378.

Fait à Brazzaville, le 13 mars 2018.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO

«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

TELENUM CONGO SA

Au capital de 10 000 000 francs CFA
Siège Social: Avenue de l'Indépendance, en face de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo
RCCM: CG/BZ/14 B 5232
Brazzaville, Congo

ANNONCE LEGALE

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR ADJOINT, DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE ET DES NOUVEAUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes des procès-verbaux des décisions de l'administrateur Général et des décisions ordinaires de l'actionnaire unique de la société TELENUM CONGO SA du 1er Mars 2017, il a été procédé:

- A la constatation de la démission de l'administrateur général adjoint: l'actionnaire unique prend acte de la démission de Madame Alix Josepha Gracieuse Germaine de son mandat d'Administrateur Général Adjoint au 28 février 2017;

- A la nomination d'un administrateur général adjoint: Monsieur Benjamin BELLE est Administrateur Général adjoint, à compter du 1er Mars 2017;

- Au changement de responsable de l'établissement secondaire: L'administrateur général décide de nommer Monsieur BELLE Benjamin responsable de l'établissement secondaire situé dans la ville de Pointe-Noire, à compter du 1er Mars 2017, en remplacement de Madame Alix Josepha Gracieuse Germaine LEBRAT, démissionnaire;

- Nomination du nouveau commissaire aux comptes titulaire: L'actionnaire unique décide de ne pas renouveler le mandat de KPMG, arrivé à expiration, et nomme la société DELOITTE TOUCHE TOHMATSU CONGO, en qualité de commissaire aux comptes, jusqu'à l'Assemblée

Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022;

- Nomination du nouveau commissaire aux comptes suppléant: L'actionnaire unique décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Michel Patrick GAMASSA, arrivé à expiration, et nomme la société DELOITTE TOUCHE TOHMATSU AFRIQUE CENTRALE, en qualité de commissaire aux comptes, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique constatant la démission et Nomination d'Administrateur Général Adjoint sous le numéro 18 DA 1787, le 21 février 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville des procès-verbaux des décisions de l'Actionnaire Unique portant respectivement démission et nomination d'Administrateur Général Adjoint du 1er Mars 2017 et nomination de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant du 28 Juin 2017, sous le numéro 17 DA 830, le 25 Octobre 2017.

Pour avis.

A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 mars 2018 des élections présidentielles.

Pour assurer le scrutin en République du Congo, l'Ambassade envisage d'organiser le vote:

- le 11 mars 2018 à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», aIT. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie);

- le 18 mars 2018 à Brazzaville, au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 20h00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale: Tél.: 05-550-30-14, e-mail: amrussie@yandex.ru.

Pour toute information sur la loi électorale, la procédure de vote, les candidats, etc., visitez le site de

l'Ambassade: <http://congo.mid.ru/>.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU) B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77/06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

Justice

De nouvelles charges contre l'opposant Paulin Makaya

Leader de l'UPC (Unis pour le Congo), Paulin Makaya, condamné en 2015 à 2 ans d'emprisonnement ferme et une amende de 2,5 millions de francs Cfa, fait face à une nouvelle accusation, alors qu'il a purgé sa peine à la date du 1er décembre 2017. Une ordonnance a été déposée au cabinet Yvon-Eric Ibouanga, le 9 mars dernier, dans laquelle le juge d'instruction a signifié que la charge de «délit d'évasion» est retenue contre lui.

L'affaire est renvoyée devant la Cour correctionnelle de Brazzaville. Pour son avocat, Yvon-Eric Ibouanga, «cette ordonnance est surprenante et ne repose sur aucune base légale ni factuelle, parce qu'il ne s'est pas rendu coupable des faits qui lui sont reprochés. Même dans l'hypothèse invraisemblable où on lui reprocherait ce délit, il offre de garanties de représentation pour paraître libre, étant entendu que tous les éléments de droits montre qu'il n'a jamais commis ce délit de complicité d'évasion de détenus. Ce maintien en détention s'appuyant sur cette ordonnance qui sort subitement peut s'analyser comme un moyen pour le maintenir en prison», a-t-il déclaré sur les ondes de la RFI (Radio France internationale).

En effet, suite à l'évasion de plus de deux cents détenus à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville, le 29 décembre 2016, le procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville avait présenté à la presse, jeudi 6 janvier 2017, un

échantillon de sept présumés instigateurs de cette évasion. Parmi eux, Paulin Makaya, leader du parti d'opposition UPC (Unis pour le Congo), condamné le 25 juillet 2015 par la première chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville à 2 ans de prison ferme, après avoir été reconnu coupable d'incitation au trouble à l'ordre public, pour avoir participé à une marche pacifique, mais non autorisée, en novembre 2015 contre le référendum constitutionnel. Il a été inculpé, dans cette seconde affaire d'évasion, pour «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, assassinats, complicité d'évasion, détention illégale d'armes et munitions de guerres».

Père de cinq enfants, Paulin Makaya est diplômé en sociologie politique de l'Université Marin Nguouabi ainsi qu'en Communication et Management de l'Université de Westminster à Londres. En 1991, il devient le proche collaborateur de l'opposant historique Bernard Kolélas, président fondateur du parti MCDDI (Mouvement congolais



Paulin Makaya et son avocat Me Yvon-Eric Ibouanga

pour la démocratie et le développement intégral) auprès de qui il fait ses classes en politique. Il entre d'abord au Bureau exécutif du MCDDI en qualité de secrétaire national chargé de la culture de paix et de l'unité nationale. Dans cette fonction, il œuvre à la pacification du pays après les troubles qui l'ont secoués au lendemain de l'élection présidentielle de 1992.

À l'issue de la guerre civile de 1997, il part en exil. Tout d'abord à Kinshasa, puis au

Gabon, Bénin, Mali et Côte d'Ivoire avant de s'installer, le 13 janvier 2002, au Royaume-Uni. En 2007, lorsque Bernard Kolélas, de retour d'exil par amnistie présidentielle amorce un rapprochement politique avec Sassou Nguesso et le PCT (Parti congolais du travail), Paulin Makaya prend ses distances avec lui. Puis, crée le parti UPC (Unis pour le Congo) en 2011.

KAUD

Editorial

Bientôt le train?

On l'annonce pour juillet! La remise en circulation du train sur le réseau principal Brazzaville-Pointe-Noire sera le signe le plus concret du retour de la paix dans le Pool. Et donc dans le pays. Ce sera un desserrement de l'étau imposé par Ntumi sur une partie du pays, prenant en otage les flux économiques. La guerre dans le Pool n'a jamais eu de sens. La signature de la paix à Kinkala doit désormais l'avoir. Nous ne pouvons avoir envoyé à la mort, directement ou indirectement, des dizaines de Congolais et faire comme si cela n'avait jamais existé. N'avait jamais compté. Nous complaire dans l'insouciance de toujours qui mêle drames et dérisions dans un même élan de tourbillon des sens. La guerre du Pool, donc, va vers sa fin, parce qu'elle n'avait pas d'autre issue logique. Ceux qui se sont illustrés dans ses différents épisodes de cruauté feront leur propre tri pour mettre leur conscience en situation de regarder la nation dans les yeux. Les questions du statut de Ntumi, du sort de ceux des siens qui se sont volontairement rendus, sans leurs armes, dans les sites convenus n'auront pas vraiment grande importance. Car il ne s'agit pas d'honorer des citoyens méritants ayant fait progresser la cause de la République, mais de trouver une sorte de crise qui nous assure la non-répétition de l'abject.

Contentons-nous, donc pour l'heure, de retrouver, encore fonctionnel, le peu d'infrastructure dont nous disposons avant le 4 avril 2016, la date à laquelle nous renvoyent les épisodes les plus fous. Dont l'immobilisation des trains de notre historique voie ferrée, avec la destruction des ponts le long de sa ligne. En pure perte!

Aujourd'hui, donc, si jamais nous pouvions rêver d'un indéfinissable service à la nation, la réhabilitation de la voie ferrée du Chemin de fer Congo-Océan serait un lot de consolation. Avec peut-être en prime des équipements révisés ou renouvelés, une mentalité des cheminots et de la police ferroviaire moins insolente et plus soucieuse du respect aux voyageurs. Avec aussi peut-être en prime, un engagement de Ntumi à ne plus nous engager dans une aventure où seul son égo serait satisfait. Car il y a une petite économie de gare qui a disparu pendant ces près de deux ans, des vieillards et des bébés qui sont morts sans même savoir pourquoi, choses dont personne ne pourra jamais être fier.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Journée mondiale du rein

Protéger ses reins, c'est sauver son cœur

Lancée à l'initiative de l'International Society of Nephrology, la treizième journée mondiale du rein a été célébrée le 8 mars 2018 sous le thème: «Le rein et la santé de la femme». A Brazzaville, cette commémoration a donné lieu à un focus organisé par le service de néphrologie du CHU-B (Centre hospitalier et Universitaire de Brazzaville) le 15 mars 2018, en présence de Dieudonné Mouyokani, son directeur général. Le but visé : sensibiliser le grand public à la gravité des maladies rénales, affections silencieuses dont le diagnostic tardif multiplie les conséquences. Il arrive souvent que nombre d'entre elles ne soient dépistées qu'à l'approche du stade terminal et, dans ce cas, le recours à la dialyse ou la greffe est rendu obligatoire.

Les modes de vies actuels, alimentation déséquilibrée, sédentarité, sont des facteurs aggravants et l'augmentation du nombre de patients souffrant de diabète ou d'hypertension artérielle, entraîne «mécaniquement» une augmentation des cas d'insuffisance rénale. Un adulte sur dix souffre d'une affection rénale, soit près de 600 millions de personnes dans le monde. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) prévoit une augmentation de la prévalence de la maladie rénale chronique de 17% dans les 10 ans à venir. Et pourtant, en raison d'un diagnostic tardif, des millions de personnes décèdent prématurément d'insuffisance rénale chronique et des complications cardiovasculaires qui lui sont associées. Or, depuis plusieurs

années, les maladies rénales, même si elles sont le plus souvent silencieuses, peuvent être détectées et leur évolution ralentie, voire stoppée par des médicaments et des règles hygiéno-diététiques simples. Trois principales causes sont à l'origine, selon le Dr Tony Eyeni, à l'origine de cette maladie: l'hypertension artérielle, le diabète et le VIH. Pour lui, les reins ne font jamais mal. «Mais les maladies du rein font très gravement mal. Ce sont des maladies qui évoluent à bas bruit. Nous n'avons pas l'habitude de faire un bilan de routine parce que c'est des maladies qui se découvrent souvent dans le cadre d'un bilan de routine. Quand il n'est pas souvent fait, il y a de fortes chances que la maladie soit découverte tardivement», a-t-il fait remarquer.



Les conférenciers



L'auditoire

Qui plus est, bien que mortelles, le Dr Tony Eyeni pense que les maladies du rein ne sont pas encore bien connues ni par le personnel de santé ni par le grand public. «Il y a du travail à faire en terme de sensibilisation», a-t-il reconnu. Aussi, s'en est-il pris aux Congolais

qui prennent souvent des médicaments de manière abusive sans consultation médicale, notamment les anti-inflammatoires. «C'est des médicaments qui nous soulagent mais de manière abusive, nous exposent à des problèmes de reins, notamment l'insuffisance rénale

chronique», a-t-il dit. Le Dr Richard Loumingou, chef de service de néphrologie au CHU-B a quant à lui précisé que la prévention est au premier plan de la maladie. «C'est quelque chose qu'on doit continuer à faire». Toutefois, il a indiqué que toutes les maladies rénales ne nécessitent pas de dialyse. «La dialyse est un traitement tardif lorsque le rein est complètement défaillant. On fait recours à la dialyse qui s'appelle encore le rein artificiel. C'est pour cela, que nous mettons l'action sur la prévention pour recevoir les patients souffrant de maladies rénales à un stade suffisamment précoce pour pouvoir les sauver. Malheureusement, les gens viennent tardivement», a-t-il regretté.

Interrogé sur l'ouverture d'un service de dialyse à l'hôpital d'Oyo, alors que le centre de Brazzaville n'est pas encore opérationnel et le bâtiment inachevé, le Dr Richard Loumingou a simplement dit qu'un

service de dialyse ne peut pas répondre aux besoins de toute une population de 4 millions d'habitants. «Le centre de dialyse d'Oyo n'a que 4 lits. Or, nous recevons chaque année au CHU, près de 200 personnes qui ont besoin de dialyse. Vous voyez que ce centre risque d'être rapidement dépassé. C'est pour ça que nous mettons l'action sur la prévention. Elle doit être une activité pérenne. Nous devons éviter l'insuffisance rénale chronique», a-t-il insisté.

A noter qu'il n'y a pas encore au CHU-B une prise en charge des patients souffrant de maladies rénales à un stade suffisamment précoce pour pouvoir les sauver. Malheureusement, les gens viennent tardivement», a-t-il regretté.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Sibiti, département de la Lékoumou

Le Sous-Préfet Charles-Brice Ngonu au plus près de ses administrés

Dans une interview au correspondant de La Semaine Africaine à Sibiti, le Sous-Préfet Charles Brice Ngonu, en poste depuis trois ans, parle de ses joies et de ses espoirs au service des populations de Bambama sous sa juridiction.



Charles Brice Ngonu (à g.) avec l'auteur de l'article

*** Qui êtes-vous, Monsieur le Sous-Préfet ?**

** Le plus simplement: je suis Charles Brice Ngonu, Sous-Préfet du District de Bambama depuis deux ans et demi. S'il plaît à Dieu en décembre 2018, j'aurai accompli 3 ans au service de la chaleureuse population de Bambama, assez de temps pour connaître l'entité administrative dont je suis en charge.

*** L'occasion vous est donnée de présenter votre entité administrative !**

** Le district de Bambama est un territoire de huit villages qui s'étend de la frontière avec les districts de Zanaga et Komono, à partir du village Missassa dit Leweme, jusqu'au village Simombodo, à la Frontière avec le Gabon ? en passant par les villages Doumaye (Lewala), Lebayi (Moutsienne), Loungou (Lekoli), Dzanga qui ouvrent la porte de Bambama centre. Avec ses trois quartiers que sont Vouka, Maleta et Ouandzi, d'où on quitte le centre pour les villages Bandoye, Mavounougou et Simonbondo situés à 4 km de la frontière avec le Gabon voisin.

Les deux extrémités du district sont distants d'environ 80 kilomètres, puisque la frontière avec Zanaga est à 44 km du chef-lieu, et que 36 km séparent le chef-lieu du district de la frontière du Gabon. Dans cet espace cohabitent les Tékés, les Ndassa et les peuples autochtones. Le district est pourvu de tous les services déconcentrés de l'Etat. Et environ 6000 âmes vivent dans le district, si on s'en tient au dernier recensement de la population. Bambama étant essentiellement une zone de forêt, l'agriculture et la chasse constituent les principales activités de survie pour la population. L'exploitation forestière appuie la petite économie de la contrée par l'emploi des jeunes et les transactions au marché forain de la frontière avec le Gabon. Les activités politiques et religieuses ont aussi droit de cité pour une vie complète et non exclusive, Bambama vit à l'image de toutes les entités administratives du pays.

*** Vieil administrateur des grandes cités, maintenant à Bambama enclavé, y a-t-il des différences ?**

** Je suis un vieux commis de l'Etat. De par ma formation je sais que le cadre de la territoriale est appelé à travailler partout où le service l'appelle. Bambama est une entité du territoire national, partout où je me trouve, j'acquiesce de l'expérience, et à chaque expérience nous menons des actions en fonction des problèmes spécifiques qui se posent. Bambama ressemble à d'autres petites localités que j'ai connues. Et, donc, plus je découvre, mieux je gagne en expérience. Je suis heureux

de me trouver à Bambama qui me montre des choses que je n'avais pas encore connues. Bambama m'a permis de me forger une dynamique avec les collaborateurs et la population en vue d'un mieux-être. Nous avons la mission d'encadrement sur le plan social, culturel, spirituel et économique ; c'est notre mission et notre cheval de bataille.

*** Justement, que dire de Bambama économique dans cet environnement agricole et forestier ?**

** Comme vous savez, l'économie de Bambama, c'est l'agriculture, la forêt et les mines puisque l'exploitation minière de la société M.P.D. se situait dans le territoire de Bambama ancienne entité géographique de Zanaga lors de la découverte de ce gisement, d'où l'appellation de mine de fer de Zanaga. On y trouve quelques pôles d'exploitation artisanale de l'or. Mais l'essentiel de l'activité économique repose sur l'agriculture, la chasse et l'exploitation forestière par les sociétés SICOFOR, TAMAN-industries et ASIA-Congo. La zone est arrosée par des rivières poissonneuses où la pêche est encore artisanale et pas suffisante pour les besoins de la population qui se nourrit essentiellement de viande de chasse à côté de la culture de la banane et du manioc, aliment de base des Tékés et des Ndassa qui peuplent la contrée.

*** En mission administrative, vous avez fait un état des lieux, qu'avez-vous trouvé et que vous employez-vous à réaliser pour ajouter à l'œuvre de vos prédécesseurs ?**

** Vous avez raison, l'activité du district n'a pas commencé par nous. Nous avons trouvé un niveau de développement que nous nous employons à pousser, dans la mesure de nos capacités. Les sociétés forestières implantées dans la zone essaient par à-coups d'apporter une réponse aux problèmes de l'emploi des jeunes, de désenclavement de la zone. De sorte que la circulation des personnes et des biens qui est un élément majeur des échanges économiques permette à la population de se mouvoir pour réaliser les activités de survie à leur portée. Bien entendu, nous sommes très préoccupés par les problèmes de santé, d'éducation, de cohabitation pacifique avec nos frères du Gabon voisin, par le biais des échanges au niveau administratif et les échanges économiques au travers du marché forain qui se tient tous les samedis à la frontière des deux pays. Nous travaillons aussi pour la promotion des peuples autochtones dont j'ai la joie et le bonheur d'annoncer que plusieurs enfants scolarisés fré-

quentent les écoles primaires, le collège et le lycée de Sibiti. Avec l'arrêt des activités de la société M.P.D. et la baisse des cours des matières premières, plusieurs jeunes ont perdu leur emploi ; nous travaillons à les encadrer dans l'activité agricole et de l'élevage avec le concours des O.N.G. de développement qui nous aident à réaliser quelques petits projets en vue de recycler les chasseurs et les sans-emplois aux activités agricoles et d'élevage domestique. Les projets de parc de protection des éléphants et la gestion durable des forêts commandent que les populations se tournent vers les productions maraichères et l'élevage en vue de contribuer à améliorer l'alimentation essentiellement basée sur la consommation de viande dans le département.

*** Au sujet de la destruction des cultures par les éléphants, n'est-ce pas un frein pour l'activité agricole à laquelle vous vous employez à fond ?**

** Le problème de la dévastation des cultures par les éléphants a gagné tout le Massif du Chaillu jusqu'au Haut-Ogooué, de l'autre côté du Gabon. L'absence de parc de protection aggrave le phénomène au détriment des populations qui perdent des productions entières de cultures chaque année. L'Etat, par le biais de l'économie forestière, s'emploie à solutionner partiellement les dommages des citoyens, mais le salut repose sur la réalisation du parc de protection prévue pour limiter la mobilité des troupeaux d'éléphants dans les zones de production agricole des populations.

*** L'enclavement de Bambama est une réalité, quelle est la situation des voies de communication dans votre district ?**

** C'est une situation séculaire ! Parce que la route de Bambama se réalise à mi-parcours, souvent les travaux s'arrêtent à Zanaga ou à mi-chemin de Komono/Bambama. En 2014, les travaux se sont arrêtés à Zanaga, et sur l'axe Komono. Le Conseil départemental n'a pu réaliser les travaux sur cet axe routier ; Bambama est accessible par deux axes routiers par Zanaga et par Komono. Les sociétés forestières interviennent pour l'entretien des certaines parties des axes routiers en tenant compte des cahiers de charge signés lors

de la passation des contrats d'exploitation avec l'administration forestière. Mais leur travail se limite à l'ouverture des pistes, car ne disposant pas d'engins appropriés pour le reprofilage et l'ouverture des saignées. A la suite de leurs travaux, la poussière, la boue et les érosions recolonisent la chaussée impraticable avec des ponts faits en bois qui ne tiennent que la période d'une saison des pluies et le cycle infernal des bourbiers et des ponts coupés recommence ! Le contact permanent avec les responsables de ces sociétés nous aide à faire que la population trouve l'occasion de réaliser l'activité économique par le coup de pouce que ces sociétés font à travers l'éclairage des voies dans la mesure de leurs capacités. C'est l'occasion de louer cette collaboration et la compréhension que les responsables des sociétés entretiennent avec nous.

*** On ne peut parler de Bambama sans évoquer la condition des peuples autochtones : quelle est la situation de cette frange de la population ?**

** J'avoue être agréablement surpris par le niveau de développement social de ces populations à Bambama. J'en ai connu à Sibiti ; je côtoie ceux de Zanaga sur mon passage, mais les conditions de logement, l'implication dans l'activité économique de nos frères autochtones de Bambama dépasse largement celui de Sibiti. Je rappelle que les enfants autochtones sont scolarisés, et nous avons à présent des élèves qui fréquentent le collège de Bambama et le lycée de Sibiti. Ce sont nos frères avec qui nous vivons en bonne ambiance et nous travaillons pour leur promotion, car ils sont recrutés dans les sociétés forestières au même titre que leurs frères bantous et leur offrons les privilèges de tous les citoyens de Bambama en cas de besoin. Ils se logent décentement et participent à toutes les activités sociales et économiques, tout le contraire de ce que j'ai vécu avec ceux de Sibiti pourtant vivant au chef-lieu de notre département.

*** Difficile de parler de tout dans un entretien mais, pour terminer, auriez-vous un appel à l'endroit des décideurs sur ce qui vous tient le plus à cœur ?**

** Mon cri est essentiellement sur la dévastation des champs

par les éléphants. Cette situation récurrente nous attriste, car nous tirons l'essentiel de notre alimentation des récoltes des champs qui sont dévastés et les populations tirent la grande partie de leur revenu de la vente des produits issus de l'activité agricole. Les producteurs proposent leurs produits aux consommateurs gabonais pendant le marché qui a lieu à la frontière, au pont de la Letili. La dévastation des cultures demeure un casse-tête. Ensuite, l'emploi des jeunes est une préoccupation permanente pour laquelle nous nous investissons avec les sociétés forestières implantées dans la zone

et par l'encadrement à l'activité agricole avec le concours des ONG de développement. Enfin, c'est le combat pour la route en vue de l'accès facile de Bambama et l'évacuation des produits agricoles de la population. Bambama a la chance de n'avoir qu'un seul axe routier qui traverse le district de la frontière de Zanaga qui constitue l'entrée à la frontière du Gabon en passant par les huit villages du district. Pour terminer, je sollicite de la hiérarchie de réfléchir efficacement à trouver la solution sur la divagation des éléphants et l'accessibilité de Bambama qui est une porte d'entrée et de sortie sur le Gabon voisin avec lequel nous avons des relations fraternelles et de bon voisinage.

Propos recueillis par
Félix BOUKA,
correspondant à Sibiti

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte constitutif établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 20 septembre 2017, sous enregistré au domaine des timbres le 29 septembre 2017, sous le folio 177 /8 N°6913, à Pointe-Noire, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: KAYENE en sigle «S.K»

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Objet: vente en gros et en détail des boissons alcoolisées et non alcoolisées, prestation shore / offshore, location du personnel, import-export, bâtiment travaux publics et fourniture de construction, installation d'équipement électronique, fourniture de bureau, immobilier, vente et location des voitures, importation des produits alimentaires et divers.

Siège social: Quartier Tchimbamba, Pointe-Noire, République du Congo.

Gérance: Madame NKAYA BOUANGA Chancelvie Denicia.

Dépôt légal: Au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le N°CG /PNR/ 17 B 438.

Pour avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

SOCIETE SOUTH OFFSHORE

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital social FCFA de 100.000.000
Immatriculée au Registre Commerce et du Crédit Mobilier CG/PNR/10 B 1697
Siège social : 68, Avenue LINGUISSI PEMBELOT
BP : 899, Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, titulaire d'une Office notarial, en date du 19 Février 2018, enregistré au domaine des timbres le 26 février 2018, sous le folio 035 /8 N°875, déposé au rang des minutes de l'étude, à Pointe-Noire, les actionnaires de la société SOUTH OFFSHORE SA, ont décidé ce qui suit :

- Lecture du rapport de l'Administrateur Général;
- Approbation du rapport de l'Administrateur Général;
- Nomination de l'Administrateur Général Adjoint;
- Pouvoirs pour formalités.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt N° CG/PNR/10B 1697-18 DA 1818.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

Fait à Pointe-Noire le 13 mars 2018

Pour avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Adresse de Maixent Raoul Ominga aux cadres et agents de la SNPC

«Faisons en sorte que la SNPC soit la société nationale et non la société des clans»

Après sa prise de fonction il y a une semaine, le nouveau directeur général de la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), Maixent Raoul Ominga, a réuni lundi 12 mars dernier, à Brazzaville les cadres de cette société publique, l'une des plus importantes sociétés de l'Etat. C'était pour leur présenter ses axes prioritaires et imprimer ainsi un nouveau rythme à son action, pour sa mandature de 4 ans. A l'entendre, la formation des cadres est une nécessité absolue.

Dans sa toute première adresse à ses collaborateurs, il a mis l'accent sur le fait que le budget d'investissement doit égaler celui de la formation. «Il est un problème très sensible pour la SNPC: le renforcement des capacités des ressources humaines, à travers les formations qualifiantes... pour cela, nous devons faire en sorte que le budget de formation devienne comme le budget d'investissement. Parce que sans des hommes bien formés, tout investissement, quel qu'il soit, est voué au fiasco», a déclaré M. Raoul Ominga. S'agissant de la mise en œuvre de sa politique de formation, Raoul Ominga entend, avec le concours de son secrétaire gé-



Maixent Raoul Ominga

néral, faire avant tout l'inventaire de tout le personnel selon la qualification de chacun, afin de bâtir un plan de formation conforme aux attentes de l'entreprise. Cette formation aura pour objectif la



Cadres et agents de la SNPC

préparation de la relève à venir, a assuré le nouveau directeur. Il a été aussi question, à cette rencontre, d'étudier la possibilité de redorer le blason de l'entreprise. Sur ce, M. Raoul Ominga a instruit les responsables de la Fondation SNPC de veiller sur tous les travaux réalisés par la société à travers le pays, en tant qu'entreprise sociale. Car, il ne s'agit pas seulement de construire des écoles, des centres de santé qui portent la marque SNPC, mais encore faut-il veiller à leur entretien, pour perpétuer une image

favorable auprès des différents publics de la société. Au-delà de la formation, le nouveau patron de la SNPC estime que pour réussir son mandat, il y faudra de la cohésion et surtout de l'harmonie. Pour lui, cette harmonie ne peut se créer que dans la diversité et non dans «l'uniformisme». «Faisons en sorte que la SNPC soit la Société nationale et non la Société des clans», a-t-il conclu.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Cinquième circonscription électorale de Talangaï

Isidore Lenga annonce la création d'une antenne de solidarité

Le député suppléant siégeant, Isidore Lenga, de la cinquième circonscription électorale de Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, a organisé mercredi 14 Mars 2018 une rencontre citoyenne avec des jeunes et petits commerçants du quartier 68, pour vulgariser la philosophie du «Club Claudia solution». C'est une antenne de solidarité créée pour accompagner les petits commerçants et orienter les jeunes dans la formation qualifiante. Cette rencontre a été en quelque sorte une opportunité pour les 300 jeunes participants en quête de formation.

Après notre élection Claudia Sassou-Nguesso et moi, il était nécessaire pour nous une période d'observation afin d'avoir une idée essen-



Isidore Lenga

tielle sur les comportements généraux des populations de notre quartier, le quartier 68. Enquête faite ma titulaire Claudia Sassou-Nguesso et moi son suppléant, avons constaté la multitude des maux qui dérangent le quartier. Il y a en amont les difficultés financières, et en aval l'oisiveté, le manque d'emplois», a relevé le député Isidore Lenga. «Il y a l'intox lié parfois à la mauvaise utilisation des réseaux sociaux par les citoyens déviants de la société et qui détournent négativement les consciences des jeunes que vous êtes. En retardant, bien sûr, votre évolution et votre intégration positive dans la société. «Ensemble on a pensé créer une structure, et on a eu l'idée sur l'antenne de solidarité que nous avons dénommée «Club Claudia solution» qui fera que dans

le quartier 68 nous devons vivre comme dans une association, comme dans un club d'amis. Il a rappelé que cette antenne de solidarité avait deux objectifs: aider et accompagner les petits commerçants; deuxième, orienter et soutenir les jeunes dans les formations qualifiantes, de sorte que chacun d'eux soit capable de se prendre en charge. Mais comment va s'opérer la mise en œuvre de ces objectifs? Le député Isidore Lenga a indiqué qu'avant la fin du mois de juin, maman Claudia a pensé matérialiser le premier objectif, aider et accompagner les petits commerçants. «Nous allons organiser un forum des métiers avec les chefs de centres des métiers qui existent dans le secteur. Au cours de ce forum, chaque responsable fera un exposé pour présenter son métier, les avantages et dire combien des jeunes il a déjà formé. Il sera animé par les chefs de centre devant les jeunes du quartier. Les jeunes ayant fait leur choix de métiers, maman Claudia, prendra contact avec ces chefs de centre, pour une éventuelle inscription des jeunes dans les centres choisis et voir combien il faut pour la formation d'un jeune par exemple».

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

SNE: mettez-nous au courant!



Photo avant



Maintenant

Des ex-combattants ninjas, curiosité des passants à la Préfecture de Brazzaville

En provenance de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, 86 ex-combattants ninjas ayant récemment rendu leurs armes ont fait un sit-in le matin du vendredi 9 mars dernier à la Préfecture de Brazzaville. En survêtements sombres, à bord de bus Coaster escortés par des véhicules BJ, ils y sont restés jusqu'aux environs de 15h. C'est en ces lieux qu'ils devaient percevoir, dit-on, leur prime avant de regagner leurs familles respectives, les uns à Brazzaville, les autres dans les villages de la sous-préfecture de Loutété. Leur irruption à la Préfecture a néanmoins provoqué une peur-panique chez les agents et cadres qui y travaillent.

Cambriolage des bureaux du RPDH à Pointe-Noire

Dans la nuit du jeudi 8 mars 2018, les bureaux de Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) situés 11, avenue Stanislas Batchi, au quartier Tchimbamba à Pointe-Noire, ont fait l'objet d'un cambriolage et d'actes de vandalisme. Plusieurs ordinateurs et autres outils de stockage de données ont été volés, et les bureaux saccagés. Le RPDH, qui est la section de Transparency International (organisation mondiale de lutte contre la corruption) au Congo, a porté plainte contre inconnu auprès de la gendarmerie. Et dans un communiqué, Transparency International «condamne avec la dernière énergie» cette attaque qui viserait à «intimider», selon cette ONG, les Congolais de la transparence et «exige des autorités compétentes une enquête pour identifier les auteurs de ces actes».

Une femme périt dans un accident sur la route nationale n°2

Un gros véhicule en provenance de Bétou était surchargé de marchandises, notamment 680 sacs de fufou. En pleine circulation, alors qu'il venait de dévaler une pente, les freins ont lâché, et il s'est renversé. L'accident s'est produit lundi 10 mars 2018 sur la route nationale n°2, à hauteur du Mont "Ekoti ya Monseigneur", non loin de la localité de Léfini, dans le département des Plateaux. Sur place il y a eu un mort, une femme, deux blessés, dont le chauffeur et un client victime d'une fracture au niveau de la jambe. L'aide-chauffeur s'en est tiré avec des écorchures légères. L'état du véhicule et, évidemment, le mauvais état de la route sont les causes directes de cet accident.

Un gros piège vers l'arrêt La Ferme, à Mikalou

Comme un peu partout dans la capitale, des nids de poule jonchent les routes. Celui repéré au niveau de l'arrêt La Ferme situé après le pont de Mikalou en allant vers Kombo-Matari, sur la route nationale n°2, inquiète les usagers. Son agrandissement est considérable et pose problème aux usagers de la route. Les petites voitures s'y engouffrent pour ne ressortir qu'après des coups rageurs d'accélérateur. Les riverains s'inquiètent et craignent de subir le sort des habitants de Ngamakosso qui ont vu leurs maisons englouties par un ravin et la deuxième sortie nord de Brazzaville coupée en deux.

Marche sportive ou marche de soulards?

La marche sportive est à la mode. Cette activité se développe à toute allure. Les dimanches matin, c'est devenu un spectacle familial dans les rues et le long des avenues de la capitale. Des hommes, des femmes, des jeunes, des personnes âgées marchent en solo, en groupe ou en famille. Certains ont confectionné des tee-shirts ou portent un équipement sportif uniforme pour paraître mieux organisés. Mais un constat amer est notoire: après le sport, des marcheurs se rassemblent souvent autour d'une table achalandée de bouteilles de bière dans un nganda. Alcool ou sport, il faut choisir!

Réparation insolite

Au croisement de deux rues d'un quartier de Mfilou (l'arrondissement 7 de Brazzaville) que les automobilistes sont obligés d'emprunter pour éviter de s'embarquer au rond-point Mouhomi sur l'avenue Ngamaba, un taxi s'arrête à cause d'une panne. Le chauffeur sort de l'engin et ouvre le capot. Il tripote batterie, delco, bougies et autres parties du moteur et décide, enfin, de redémarrer. Sans succès. Alors, il abandonne le taxi au même endroit et s'en va chercher un mécanicien. Entre-temps, d'autres conducteurs qui arrivent derrière s'alignent à la queue-leu-leu, croyant que son chauffeur se trouve au volant. Après plusieurs coups de klaxons intempestifs, ils contournent la voiture en panne au prix de mille et une difficultés en proférant des injures au taximan fantôme.

Casque ou pas casque?

Il n'est pas rare de rencontrer dans la rue des motards sans casque, ou qui n'ont pas de casque pour leur passager. Mais le plus curieux est de rencontrer, à Brazzaville, des policiers en uniforme sur leurs motos privées ne porter que leur casquette de service. Plus curieux encore est le spectacle des policiers sur leurs engins d'escorte prendre en croupe un autre collègue sans casque. Alors: casque ou sans casque? Pour tout le monde ou pas?

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf)
Tel : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)
Tel : (+242) 055501073 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Entrepreneuriat

Aider les femmes africaines à s'épanouir dans leur vie

En tournée mondiale pour l'épanouissement des femmes, la société Coach Sonia que dirige Sonia Mabilia a animé samedi 10 mars 2018 à Brazzaville, une conférence-débat à l'endroit des femmes venues de tous les coins, afin qu'elles sachent comment entreprendre dans leur milieu de vie. Au cours de cette conférence, les femmes ont exposé les problèmes auxquels elles sont confrontées.



Coach Sonia pendant la conférence de presse

La conférence-débat avait pour but d'inciter les femmes à s'affirmer dans leur vie et de lutter contre des antivaieurs comme la débauche, la corruption, la paresse, l'orgueil, l'esprit de suffisance, le libertinage, l'impudicité etc.

«Si vous aspirez à dépasser le stade de la peur, du mal-être; si vous entendez au fond de vous cette voix qui vous dit qu'il est temps de quitter le statut de victime, de l'ignorance de votre identité, de l'auto-sabotage pour laisser place à la merveilleuse personne que vous êtes, faites-le», a-t-elle signifié.

A travers son livre intitulé «Authentique», Sonia Mabilia expose les émotions ressenties par les femmes, mais qu'elles n'arrivent pas souvent à exprimer. Coach Sonia livre avec une transparence déconcertante le récit de son voyage de découverte de l'estime de soi, de son identité et de

guérison intérieure. Coach Sonia se donne pour mandat d'inspirer et d'amener vers l'épanouissement les personnes meurtries, ayant les pensées suicidaires. Etre libre et épanouie, a-t-elle relevé, passe par l'image que l'on donne de soi et sa signature

visuelle. Incitant les femmes à s'épanouir, elle les invite à s'occuper, à se prendre en charge: «une femme doit savoir prendre des décisions, se reconstruire après une difficulté, s'autonomiser», a-t-elle exhorté.

Les femmes présentes à cette conférence-débat se sont réjouies d'une telle initiative. «Je ne pouvais pas entreprendre

parce que j'avais peur. Cette conférence m'a permis de reprendre confiance en moi, de m'affirmer dans la vie, afin d'aider aussi d'autres femmes qui subissent différentes violences et qui ne peuvent pas s'exprimer», a ainsi déclaré une participante.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Economie numérique
Le Congo se dote d'une stratégie nationale

Le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a organisé le 9 mars dernier, à Brazzaville, un atelier de restitution de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique. Un plan d'actions 2018-2022, répondant aux recommandations internationales a été présenté pour l'occasion, et validé. C'est le ministre Léon Juste Ibombo qui a clos les travaux. La stratégie nationale de l'économie numérique permettra de positionner l'économie numérique comme un secteur majeur dans la diversification de l'économie congolaise.



Léon Juste Ibombo, au milieu

Cette stratégie favorisera un accès équilibré aux services numériques pour tous les citoyens; développera de nouvelles compétences et des activités innovantes créatrices de valeur ajoutée. Elle va également permettre de moderniser les usages et les pratiques des services publics et faire évoluer les contenus numériques; mettre en place les principes d'une bonne gouvernance du numérique; garantir la sécurité et la protection de la vie privée des utilisateurs dans le cyberspace.

Pour le vice-président Afrique de la société Huawei, Chen Zhijun, la course vers le développement ainsi que la compétition économique dans un avenir proche va se traduire par une concurrence en intelligence numérique, d'où la nécessité et l'urgence de développer ce secteur si crucial pour l'essor économique du Congo.

La stratégie nationale «contribuera vraisemblablement à l'appropriation du numérique par nos concitoyens» a affirmé Léon Juste Ibombo. Elle permettra au secteur des TIC d'apporter sa part de plus-value dans le cadre de la diversification économique. «Cette stratégie est un cadre de référence, dans lequel doivent s'insérer de façon harmonieuse et rationnelle toute initiative et toute action de l'économie numérique destinée à soutenir le développement et à promouvoir le mieux-être des populations congolaises. La finalité de cette stratégie est de rendre efficaces nos actions, en limitant les dispersions et les duplications sur le terrain du développement, en évitant les distorsions et autres incohérences souvent constatées», a déclaré le ministre.

La cérémonie de clôture a connu la participation du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Madocie Deo-Gratias MONGO (Stagiaire)

Ministère des Finances

Les douanes congolaises appelées à augmenter leurs recettes

Le comité des réformes des finances publiques mis en place par le ministère des Finances et du budget a lancé des ateliers d'échanges avec les différentes directions générales relevant de la régie financière dans le cadre de la vision prospective de la gestion des finances publiques. Un de ces ateliers s'est tenu à Brazzaville du 7 au 8 mars 2018: il a permis à la direction générale de l'administration douanière et des droits indirects de faire le point sur son fonctionnement et tenter de trouver des solutions à certaines faiblesses constatées, ainsi que de se projeter sur le programme stratégique 2018-2022 en cours d'élaboration par le ministère des Finances et du budget.



De g. à d.: Jean A. Onanga, Henri Loundou et Guénolé Mbongo

Les débats ont été axés sur les défis, les problèmes inhérents au manque de moyens, les problèmes logistiques et de procédures bloquant les performances de l'administration douanière.

Les réformes envisagées par le ministère des Finances visent à permettre de rendre les services des douanes plus efficaces dans la collecte des recettes. L'atelier a regroupé des cadres des douanes occupant des postes de responsabilité, qui ont débattu avec le comité des réformes des finances publiques sur tous les aspects relatifs au bon fonctionnement des services.

Philippe BANZ

Coopération Congo-BAD

Pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement des PME

Une délégation des administrateurs et experts de la Banque africaine de développement (BAD), conduite par Francis Sam-Yaya Dogo et Racine Kane, directeur général adjoint pour la zone Afrique centrale, a séjourné à Brazzaville pour une mission d'inspection. Mardi 6 mars dernier, cette délégation a eu une séance de travail avec Mme Yvonne Adélaïde Mougani, ministre des Petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, pour échanger sur les actions que mène cette institution financière régionale au Congo, notamment, la visibilité dans la gestion des fonds alloués aux PME.



Pendant la séance de travail entre les deux parties

Pour Mme Yvonne Adélaïde Mougani, l'aide qu'apporte la BAD aux PME congolaises s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des Affaires, ainsi que la problématique de renforcement des capacités des agents et cadres du ministère des Petites et moyennes entreprises. «Pour ce qui est des mécanismes de facilitation de création d'entreprises au

niveau de l'agence de développement des PME, la BAD contribue à l'informatisation, à la mise en place du réseau d'interconnexion de l'agence avec toutes ses directions départementales, ainsi que les administrations partenaires», a-t-elle indiqué. La ministre a précisé que les recensements des PME au Congo ont été réalisés grâce à l'appui de la BAD qui se chargera de recru-

ter un consultant procédant à l'opérationnalisation du projet initiative pour la solidarité et l'autonomisation de l'artisanat congolais (ISAAC). Selon Racine Kane, un portefeuille important de 300 millions de dollars sera dégagé pour le

développement des PME au Congo, ainsi que pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'intervention dans les cinq années à venir.

Pascal BIOZI KIMINO

Formation

Des femmes formées aux pratiques du maraîchage

Un atelier de formation à l'endroit de 150 maraîchères de Brazzaville a été organisé récemment par la Fondation Maman Fylla avec l'appui du Forum des jeunes entreprises et le lycée technique agricole Amilcar Cabral. Cet atelier visait à renforcer les capacités de ces femmes sur les bonnes pratiques du maraîchage périurbain et sur l'initiation à l'élevage en vue d'un rendement meilleur.



Gervine Aya Mouna entourée des femmes maraîchères

Pendant une semaine, les 150 maraîchères ont reçu les connaissances dans le domaine agropastoral: maraîchage et élevage des porcs et des volailles. Pour Gervine Aya Mouna, présidente de la Fondation, le travail est source

d'indépendance et garant de la liberté et du mieux-vivre. «En effet, l'essence même du travail repose sur la formation et, la formation dite qualifiante est gage d'une meilleure orientation vers le travail», a-t-elle souligné.

Elle a en outre exhorté les femmes à l'entrepreneuriat, à savoir cultiver la terre, car «l'agriculture est la base de la culture; la terre c'est la meilleure banque: tu y places tes graines, elle les fait fructifier gratuitement et sans intérêt»,

a déclaré la présidente de la Fondation. A l'issue de cet atelier, les bénéficiaires ont reçu des kits de maraîchage et des certificats de participation.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

Les femmes ont célébré le 8 mars, la fête relative aux droits de la femme. Au Congo, ses festivités ont été marquées entre autres par la parade, la confection d'un pagne, l'organisation des banquets. Est-ce que cela contribuent réellement à faire avancer la cause du développement?

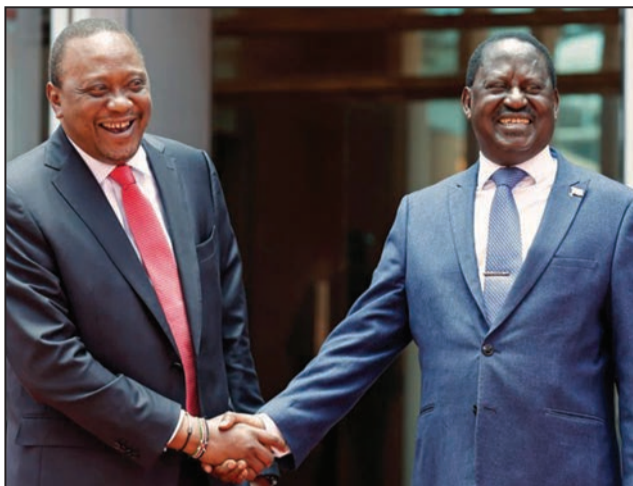
(M. M.M. Mfilou-Ngamaba, Brazzaville)

Kenya

Uhuru Kenyatta et Raila Odinga se réconcilient

Contre toute attente, les deux grands leaders du Kenya, Uhuru Kenyatta, réélu président sur fond de contestation et son opposant historique Raila Odinga ont convenu, vendredi 9 mars dernier à Nairobi la capitale politique, de mettre un terme à leurs différends, pour donner la priorité à la paix et à la reconstruction de leur nation. Ce vendredi-là, le président kenyan et son opposant se sont rencontrés aux premières heures de la matinée, à la surprise générale.

Les deux hommes ont annoncé la fin de leurs divisions, alors que Raila Odinga ne reconnaissait pas la réélection du chef de l'Etat s'autoproclamant président du peuple, en dépit des tentatives de dialogue qui avaient jusque-là échoué. Poignée de main chaleureuse, accolade, grands sourires: Raila Odinga et Uhuru Kenyatta ont voulu montrer à l'opinion nationale et internationale la preuve de leur réconciliation. L'opposant a déclaré que le temps était venu de confronter leurs différences.



Poignée de main chaleureuse entre Uhuru Kenyatta et Raila Odinga

Des divergences trop enracinées au sein de la population selon lui, gangrènent la dernière génération de Kenyans. «Nos dissensions s'arrêtent ici. Nous avons besoin de sauver nos enfants de nous-mêmes», a déclaré le chef de la National Super Alliance (NASA). «Mon frère et moi nous sommes réunis aujourd'hui, pour dire que ces dissensions s'arrêtent ici. Nous refusons de laisser notre diversité tuer notre pays. Nous refusons d'être les leaders par lesquels la nation kényane échouera», a-t-il poursuivi. Pareil pour Uhuru Kenyatta, qui n'a pas hésité à dénoncer

les divisions ethniques comme en partie responsables des vicissitudes qui ont contrarié le pays depuis des lustres. Le chef de l'Etat qui entame son deuxième et dernier mandat, a rappelé que les élections vont et viennent, mais que l'intérêt général doit primer. Uhuru Kenyatta a enfin annoncé un plan pour unifier le peuple et discuter des divisions du pays, sans pour autant donner de détails.

Mais pourquoi la réconciliation maintenant? On se souviendra que peu avant le second tour de la dernière élection présidentielle kényane, l'opposant Raila Odinga avait entrepris

une tournée en Occident, notamment en Grande Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique. Dans le but d'avoir du soutien et chercher les moyens de disqualifier son adversaire. Seulement, l'élection qu'il a boycottée a bel et bien eu lieu. Portant ainsi Uhuru Kenyatta à la tête de l'Etat pour un nouveau mandat, le dernier selon la Constitution du pays. D'aucuns s'interrogent si l'opposant Odinga qui a osé prêter serment comme président du peuple est poussé à bout et s'il doit simplement se rendre à l'ennemi. Aussi, une certaine opinion voit derrière ces revirements heureux une main occidentale. Puisque les deux hommes ont scellé ce rapprochement-surprise juste avant l'arrivée du désormais ex-secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson dans leur pays. Les Etats-Unis étant depuis des semaines en première ligne pour un dialogue entre les deux personnalités emblématiques du Kenya. Certes, la politique et l'animal politique restent imprévisibles.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Bénin

A Paris, Patrice Talon a réclamé le patrimoine culturel de son pays

En visite à Paris, le président béninois Patrice Talon a rencontré son homologue français Emmanuel Macron au palais de l'Élysée, lundi 5 mars 2018. Au menu de sa visite, plusieurs points, dont le plus saillant est celui de la restitution des biens culturels du Bénin se trouvant depuis des années en France. C'est depuis novembre 2016 que le président béninois réclame ces biens faisant partie du patrimoine national de son pays.



Entrevue entre les présidents Macron et Talon

En novembre dernier à Ouagadougou (Burkina Faso), lors d'une de ses tournées en Afrique, le président français avait dit qu'une solution allait immédiatement être trouvée pour ce problème. Position qu'il a réaffirmée face au président Patrice Talon, qui s'est dit satisfait après de longs et fructueux échanges sur la question. La charge a été confiée à Bénédicte Savoy et Felwine Sarr qui vont restituer à des pays africains des œuvres d'art qui se trouvent actuellement en France. Les membres du Collège de France, écrivains et universitaires sénégalais vont réfléchir et travailler, jusqu'en novembre prochain, afin de donner non seulement leur avis mais aussi voir dans quelles conditions ce patrimoine culturel et artistique pourra être restitué puis protégé dans leurs pays d'origine.

Emmanuel Macron s'est engagé pour que soient réunies d'ici cinq ans les conditions de restitution temporaire ou définitive du patrimoine africain à l'Afrique. «Je souhaite aussi que nous puissions travailler dès à présent avec vous, cher président Talon, sur une plus grande circulation des œuvres entre nos deux pays», a-t-il fait savoir, bien que la loi française n'autorise pas la restitution de ces biens de façon définitive. Pour Patrice Talon, ce qui est intéressant «c'est de pouvoir présenter notre offre touristique, patrimoniale, biens qui affirment les relations historiques entre les peuples du Dahomey, des royaumes de golfe de Guinée (...)».

La France mettra à la portée du Bénin un financement colossal qui permettra l'exécution de plusieurs activités telles la construction d'un centre hospitalier à Abomey, évalué à plus de 160 millions d'euros, l'éducation et la formation à plus de 40 millions d'euros par le biais de l'Agence française de développement et bien d'autres secteurs.

Au lendemain de cette visite, l'actualité au Bénin a été marquée par la condamnation à quatre ans de prison ferme de cinq vendeurs grossistes de médicaments pharmaceutiques par le tribunal de grande instance de Cotonou. D'autres grandes décisions sont la suspension de l'ordre national des pharmaciens et le retrait de la licence au laboratoire incriminé dans la fabrication des faux médicaments. Egalement, le gouvernement béninois annonce un contrôle sérieux du secteur.

Ermance Préférence TSASSA (Stagiaire)

Un évènement capital passé presque sous silence

L'inauguration d'une base logistique pour la Force militaire de l'UA au Cameroun

Une base logistique de la Force africaine en attente (FAA) de l'Union africaine (UA), a été inaugurée vendredi 5 janvier 2018 à Douala, au Cameroun. J'attendais de lire une déclaration solennelle de satisfaction du dernier sommet de l'UA sur cet évènement car il s'agit là d'une avancée considérable que l'UA se devait de célébrer.

Surtout au moment où cette institution prend conscience par le haut qu'une organisation dont le financement dépend pour 80% de ressources extérieures ne peut pas se prévaloir d'être indépendante et souveraine. En leur temps, plusieurs voix s'étaient déjà élevées contre cette anomalie, sans succès. Constituée notamment d'entrepôts pour du matériel militaire, la base logistique de Douala prévoit un accès immédiat à l'équipement et au matériel requis pour le déploiement rapide des opérations de soutien à la paix de l'UA.

En effet, le fait pour l'OUA, la devancière de l'UA, de ne pas disposer d'un dépôt logistique avec du matériel pré-positionné prêt à l'emploi a constitué un handicap de taille dans toutes les opérations militaires antérieures, notamment l'opération de maintien de la paix au Tchad (1980/1982) et les missions d'observation au Rwanda, au Burundi et aux Comores.



Le premier ministre camerounais Philémon Yang et l'ambassadeur Smail Chergui, commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité

Il y a lieu de rappeler qu'après l'expérience tchadienne de la Force interafricaine (FIA) qui n'a pas été concluante, la plupart des critiques ont porté sur les faiblesses logistiques. L'OUA s'est alors fortement intéressée au dépôt logistique des Nations unies à Brindisi. Les équipements entreposés dans les installations existantes à la Base de soutien logistique des Nations unies de Brindisi (Italie) constituent les stocks stratégiques pour ses besoins opérationnels en vue d'un déploiement rapide. Malgré sa forte conviction de vouloir disposer d'un minimum de matériels militaires non létaux, l'OUA n'en avait pas les moyens. Pourtant il a bien existé un dépôt logistique militaire au siège de l'organisation continentale (Addis-Ababa) à partir de 1995.

Pour les amnésiques et tous

ceux qui ne vivent qu'au présent, je voudrais rappeler ce qui fut fait dans les années 90. Lorsque l'OUA adopta en 1993, son Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique, si la prévention et l'anticipation furent les premiers objectifs, en cas d'échec, le déploiement de forces militaires d'observation ou de maintien de la paix était une éventualité. Conscients des limites de l'OUA, certains pays partenaires lui proposèrent alors des programmes de formation au maintien de la paix ainsi que la création d'un dépôt logistique au sein même du siège de l'OUA à Addis-Ababa.

Les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la France, la Chine figurent parmi ces pays amis. Ils ont offert à l'OUA des matériels divers pour équiper un groupe d'observateurs militaires de

100 hommes. Il s'agissait au départ de casques lourds, de gilets pare-balles, de jumelles, de matériels de communication, de boussoles, des détecteurs de mines portables, etc.

Plus tard pour aider la mission d'observation de l'OUA aux Comores (MIOC), la France lui offrit des vedettes côtières de surveillance maritime pour la navigation entre les trois îles (Grande Comore, en comorien Ngazidja Anjouan, Mohéli). Mais l'OUA n'a pas utilisé ces bateaux pour cette mission.

L'aide américaine a été la plus substantielle et la plus significative. L'OUA et le Gouvernement des Etats-Unis, à travers leur ambassade à Addis-Abeba, ont signé plusieurs protocoles d'accords en juillet 1995 sous forme de Lettres d'offres et de demandes (LOD). Le memo N°CAB/POL/235.95 du 4 juillet 1995 du directeur de cabinet du Secrétaire général au Secrétaire général adjoint en charge du Département politique, est la seule référence qui indique que le Secrétaire général a approuvé l'idée de renforcer les capacités opérationnelles de l'OUA par l'acquisition de matériels et d'équipements destinés aux opérations de soutien à la paix. L'ambassade des Etats-Unis a également confirmé l'accord de son gouvernement par une série de notes verbales.

Ces accords autorisaient le Gouvernement des Etats-Unis à «vendre» à l'OUA, les équipements suivants: des véhicules militaires divers, des équipements de transmission,

un central (standard) de commutation électronique, des groupes électrogènes, des détecteurs de mines portables, des équipements de cuisine de campagne, des appareils de vision de nuit, des bureaux, tables et chaises pliables de campagne, des tables spéciales pour les ordinateurs, du matériel médical (premiers soins, blessés, trauma, ambulances, médicaments), des gilets pare-balles, des piles pour les appareils radio, du matériel de couchage (tentes de différentes tailles, produits anti-moustiques, ponchos, sacs de couchage), des lampes torches, boussoles, étagères métalliques pour ranger les effets, hangars démontables pour les véhicules.

Pour payer ces matériels, les Etats-Unis ont ouvert plusieurs lignes de crédits de 4.157.878 US\$ au profit de l'OUA dans le cadre du Fonds de financement militaire étranger (Foreign military financing funds), servant à subventionner les achats en vue d'équiper des forces militaires étrangères.

Tous les équipements prévus n'étaient pas encore livrés en 1999. Néanmoins, le dépôt était construit, équipé et fonctionnel; les détecteurs de mines ont servi au Rwanda lors du déploiement du groupe d'observateurs militaires neutres de l'OUA (GOMN), et certains équipements de transmission étaient opérationnels. Je voudrais particulièrement mentionner les équipements radio HF/BLU de 1000W et 400W pour

les communications longues distances. Ils permettaient le contact entre Addis-Abeba et n'importe quel point de l'Afrique ainsi que les liaisons opérationnelles au niveau des grandes unités. Ils étaient équipés de systèmes qui permettaient les liaisons radio, téléphoniques, morse, SMS et internet.

Ces équipements seront-ils transférés à Douala? Existents-ils toujours et sont-ils encore dans le dépôt logistique militaire d'Addis-Abeba?

Je soulève toutes ces questions parce que je n'en entends plus parler. Mais je suis sûr que l'UA a bien utilisé cet héritage de Salim Ahmed Salim, grâce aux Etats-Unis et à leur attaché de défense.

C'est l'histoire d'une époque et avec la création de la base logistique de Douala, il me fallait faire le point sur la situation. J'ai encore en mémoire cet article de Moktar Gaouad, journaliste à Mauritanie-Nouvelles paru le 23 août 1991, intitulé «l'OUA ou la chronique d'un échec». Dans cet article l'auteur explique que même pour les actions que l'OUA veut concrètes, l'échec est total; que l'OUA vit plus comme une coquille vide que comme l'incarnation d'un espoir qu'elle ose à peine continuer à afficher. J'espère qu'avec ses deux exemples du dépôt logistique militaire de l'OUA et de la base logistique de l'UA, M. Gouad peut réviser son jugement.

Gustave Pana ZOULA



DAVIDO AFRICA TOUR 2018
Airtel, Sponsor officiel du concert à Brazzaville



L'artiste International d'origine Nigériane, **DAVIDO**, star au sommet de sa gloire, a livré dans le cadre de sa tournée africaine, dénommée '**30 BILLION AFRICA Tour**', l'un de ses plus grands concerts à Brazzaville ce samedi 10 mars, sur l'esplanade du palais de parlement avec le support d'Airtel Congo, le réseau des Smartphones.

Organisé par LOFTMEDIA, un promoteur de spectacle local, l'évènement a débuté avec un quizz qui a fait gagner aux abonnés airtel divers lots tels que des **Smartphones, des cartes de recharge, des polos et casquettes...**



Précédé en première partie, par des talentueux artistes locaux : **FOX NEGA, DUCE, DJ Boggie Black, A6**, le spectacle s'est déroulé de **20H à 1H13** du matin devant une foule d'environ **5000 fans** en extase...

L'artiste a fait son apparition sur la scène aux environs de 00H avant de tenir un peu plus d'une heure de show. Commenant par son single **DAMI DURO**, l'artiste a offert un spectacle très émouvant avant de conclure par le célèbre morceau **FALL** sorti en 2017. L'un des points culminant du spectacle a été le moment où **DAVIDO** a brandi le Drapeau du Congo sur scène, comme pour montrer son attachement à ses fans Congolais.



La veille du concert, le vendredi 09 mars à 14H, **DAVIDO** accompagné du directeur de Sony music, sa maison de production, a donné une conférence de presse au Radisson Blu, en présence du **Directeur Marketing D'Airtel Congo, Monsieur SERGE D'OLIVEIRA**.

Dans son allocution, Monsieur D'OLIVEIRA a déclaré que : « **AIRTEL Congo, porté par la promotion des jeunes talents au niveau local et international, ne pouvait pas rester en marge d'un tel évènement** ». Il a en outre précisé aux journalistes présents lors de la séance de questions-réponses, qu'au niveau d'Airtel, l'accent est d'abord mis sur la promotion des artistes évoluant au Congo. Il a ainsi donné comme exemple l'artiste dont il fait la promotion depuis bientôt 1 an, en tant qu'ambassadeur de la marque Airtel, **Makhalba Malecheck**, Lauréat du meilleur CLIP aux **Beatstreet Awards 2017**, cérémonie de récompense des musiques urbaines.



Après Kigali, Kinshasa et Brazzaville, **DAVIDO** continue sa tournée à Douala, Niamey et Dakar.

ETUDE DE MAITRE FRANÇOIS DEN LOUBOTA NOTAIRE

Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax : 222 94 51 81
Pointe-Noire / République du Congo

ANNONCE LEGALE

Comme suite à la Modification de l'objet social, au Transfert de siège social, au Renouvellement de Mandats d'un Administrateur et du Commissaire aux comptes, à la Poursuite de l'activité de la société «INTEGRATED NDT CONGO», en abrégé «INDT CONGO-SA», etc., aux termes d'un acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 29 décembre 2017, enregistrés même ville, à la Recette Principale du Service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres (EDT) de Pointe-Noire Centre, le 31 janvier 2018, folio 021/21, n° 508, ainsi que ses annexes, le tout dûment enregistrés, Il a été procédé à la MISE A JOUR DES STATUTS de la SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL (SA avec Administrateur Général) dénommée: «INTEGRATED NDT CONGO», en abrégé «INDT CONGO» qui présentent dorénavant les caractéristiques ci-après:

I-FORME: Société Anonyme avec Administrateur Général (SA avec Administrateur Général);

II-OBJET: la société a pour objet, tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

1-Les contrôles, assistance et formation dans le domaine des énergies et hydrocarbures (pétrole et gaz) tels que: -Contrôles non destructifs (CND) par ressuage magnétoscopie, radiographies (rayon X et gamma), ultrasons, TOFD, courants de Foucault;

-Contrôles, inspection et certifications des appareils de levage, conteneurs et paniers de transport; -Contrôles, inspection et certifications d'équipement sous pression;

-Contrôles, inspection et certifications d'installations électriques; -Contrôles, inspection et certifications de matériel tubulaire; -Contrôles, inspection et certifications de vannes et soupapes; -Contrôles, inspections avec cordistes; -Contrôle jaugeage et barémage de bacs et réservoirs de stockage; -Essais métallurgiques; -Assistance technique soudage et techniques connexes; -Interventions sur plates formes pétrolières; -Interventions sur centrales électriques; -Formations professionnelles;

2-Les conseils, contrôles, inspections évaluations maîtrises techniques dans les domaines Maritimes, Industriels &

Miniers, dans les secteurs suivants: - CND; -Prévention, protection Hygiène, Santé & Environnement;

-Appareils de levage; -Gestion & transport de matières dangereuses; -Installations électriques; -Structures métalliques, appareils chaudronnés tuyauteries;

-Génie civil, constructions infrastructures; -Structures

navales; -Risques incendies; -Installations thermiques transportant des liquides et fluides; -Formations professionnelles; -Prévention des risques et accidents du travail; -Ressources humaines; -Analyses chimiques, test et traitement des déchets; -Audits; -Services au gouvernement; -La participation de la société à toutes sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe à celui de la présente société, notamment par voie d'apport, fusion, alliance, association en participation ou création de sociétés nouvelles.

•-Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, en tout ou partie, à l'objet ci-dessus ou pouvant faciliter l'extension ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

III-DENOMINATION: La dénomination sociale de la société est: «INTEGRATED NDT CONGO», en abrégé «INDT CONGO-SA»;

4-SIEGE SOCIAL: le nouveau siège social est établi à Pointe-Noire, avenue Jean Marie MAVOUNGOU, quartier Zone Industrielle, Mvouvou, Circonscription foncière n° 2 Mvouvou, Cadastré parcelle: 147, section: C, bloc: BP, boîte postale: 696, République du Congo;

5-DUREE: La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années;

6-CAPITAL SOCIAL: le capital social est fixé à la somme de DIX MILUONS (10 000 000) de FRANCS CFA. Il est divisé en Vingt (20) actions de cinq cent mille (500 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Vingt (20);

7-COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT: Deux (2) actionnaires;

8-ADMINISTRATEUR GENERAL: Monsieur Juan, Manuel GUERRERO;

9-RECONDUCTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES: Titulaire: Monsieur Roger MAYSOUNABE; Suppléant: Monsieur Roger MAYABEL;

10-MENTION MODIFICATIVE DE L'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

-Dépôt légal a été porté audit Greffe, en date du 22 février 2018, sous le numéro 18 DA 1798 et la société «INTEGRATED NDT CONGO», en abrégé «INDT CONGO-SA» demeure toujours immatriculée, à ladite date, sous le numéro R.C.C.M. POINTE-NOIRE CG/PNR/15 B 419.

Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA.

Etude de Maître François Den LOUBOTA NOTAIRE

Boîte postale: 4315, Téléphone: 05 748 99 64
Pointe-Noire / République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pointe-Noire, en date du 13 octobre 2017, il a été décidé de la cession de la totalité des parts sociales détenues respectivement par Mesdemoiselles Valentine ROUSSELOT et Victoire ROUSSELOT dans le capital social de la société «LE COMPTOIR-SARL». Le Procès-verbal de ladite assemblée, enregistré même ville, le 05 décembre 2017, folio 218/25, n° 4821, ainsi que ses annexes, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville, du 1er décembre 2017, enregistrés même ville, le 05 décembre 2017, folio 218/24, n° 4822.

En conséquence des deux (2) cessions, les articles 6 à 7 des statuts de la société «LE COMPTOIR-SARL» se trouvent modifiés et les STATUTS de la société «LE COMPTOIR-SARL» MIS A JOUR conformément aux cessions précitées et aux nouvelles dispositions de l'OHADA révisé suivant acte authentique reçus en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 1er décembre 2017, enregistrés même ville, le 05 décembre 2017, folio 218/19, n° 4815, ainsi que ses annexes, le tout dûment enregistrés. Ainsi, les nouvelles caractéristiques de la société «LE COMPTOIR-SARL» sont dorénavant les suivantes:

1-FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

2-OBJET:

1-Exploitation de fonds de commerce ayant trait à la Restauration;

2-Exploitation de fonds de commerce ayant trait au Bar: vente de boissons alcoolisées, non alcoolisées et autres;

3-La représentation et le courtage;

4-La prestation de services;

5-Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

3-DENOMINATION:

-La dénomination sociale de la société est: «LE COMPTOIR-SARL»;

4-SIEGE SOCIAL:

-Il est établi à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, 189, avenue Jean Marie Comcko, arrondissement n°1, Eméry Patrice LUMUMBA, République du Congo;

5-DUREE:

-La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de la date de la mention modificative de son Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.);

6-CAPITAL SOCIAL:

Le capital social est fixé à la somme de UN MILUON (1 000 000) de FRANCS CFA, divisé en Cent (100) parts sociales égales de Dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cent (100);

7-PORTEURS DE PARTS:

Trois (3) porteurs de parts.

8-GERANCE:

Monsieur Christophe BONNET demeure le Gérant Statutaire de la société, pour une durée Illimitée;

9-MENTION MODIFICATIVE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE:

Dépôts légaux du PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE du 13 octobre 2017 portant cessions de parts sociales; des DEUX ACTES DE CESSIONS DE PARTS SOCIALES de Mesdemoiselles Valentine ROUSSELOT à Messieurs SAINT-MAXENT Boris, Théophile, Gaétan et Marc Antoine CHELALA et de Victoire ROUSSELOT à Messieurs SAINT-MAXENT Boris, Théophile, Gaétan; Marc Antoine CHELALA et Christophe BONNET du 13 octobre 2017 et des STATUTS MIS A JOUR en date du 1er décembre 2017 de la société «LE COMPTOIR-SARL» ont été enregistrés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 08 décembre 2017, respectivement sous les numéros 17 DA 1492; 17 DA 1493; 17 DA 1494 et 17 DA 1495 et la société «LE COMPTOIR-SARL» demeure toujours immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 08 décembre 2017, sous le numéro R.C.C.M. POINTE NOIRE (CG/PNR/15 B 340).

Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA.

PUBLICATION NOMINATION LIQUIDATEUR

Suivant délibération d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2017, l'actionnaire de la société SITEG TELECOM CONGO SA a décidé de la dissolution par anticipation de ladite société, à compter du 30 septembre 2017.

Cette dissolution est motivée par la cessation des activités de la société.

La société COFICORE est désignée liquidateur par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2017.

L'adresse de la liquidation est fixée au 6^e étage de l'immeuble Tour NABEMBA, centre-ville Brazzaville.

Le dépôt des actes de la liquidation sera effectué au Tribunal de commerce de Brazzaville.

Pour avis,

Fait à Brazzaville, le 18 décembre 2017.

Le liquidateur.

Etude de Maître François Den LOUBOTA NOTAIRE

Boîte postale: 4315, Téléphone: 05 748 99 64
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert de quatre (4) actes sous seings privés portant Assemblées Générales des associés de la Société A Responsabilité Limitée «CENTRE MEDICAL GUENIN», actuellement dénommée «CLINIQUE GUENIN», tenues à titre Extraordinaires et Mixte, à Pointe-Noire, respectivement aux dates ci-après indiquées:

1-le 26 Juin 2013, l'approbation de la cession de la totalité des parts sociales du de cujus BOYE Bernard, un des associés précédé de la société «CENTRE MEDICAL GUENIN-SARL», à la «CLINIQUE GUENIN-SARL»; la modification des articles 6 à 7 des statuts: la nomination d'un Co-Gérant, en la personne de Monsieur Maxime Albert GUENIN et le Changement de dénomination sociale «CENTRE MEDICAL GUENIN-SARL», en «CLINIQUE GUENIN-SARL».

Le procès-verbal de ladite assemblée extraordinaire, enregistré à Pointe-Noire Tié-Tié, le 27 juin 2013, folio 071/4, n°524, ainsi que ses annexes, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville, du 23 octobre 2017, enregistré à Pointe-Noire Centre, le 26 octobre 2017, folio 194/35, n° 7556;

2-le 20 août 2013, la modification de l'objet social de la société «CLINIQUE GUENIN-SARL» par Adjonction de cinq (5) nouveaux alinéas dans ledit objet social portant, savoir, sur: «Laboratoire; Echographie; Radiologie; Location du Personnel et Scanneration».

3-le 16 Juin 2017, la Mise à Jour des Statuts de la société «CLINIQUE GUENIN-SARL», conformément aux divers changements et modifications intervenus au sein de ladite société et à l'OHADA révisé;

Les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaires précitées, enregistrés à Pointe-Noire Centre, le 26 octobre 2017, respectivement folio 194/31, n° 7552, ainsi que son annexe et folio 194/33, n° 7554, ainsi que son annexe, ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville du 23 octobre 2017, enregistré à Pointe-Noire Centre, le 26 octobre 2017, folio 194/30, n°7551;

4-le 29 Juin 2016, l'augmentation du capital social de la société «CLINIQUE GUENIN-SARL» à F. CFA: 610 000 000 et comme conséquence, la modification des articles 6 à 7 des statuts.

Le procès-verbal de ladite assemblée mixte, enregistré à Pointe-Noire Tié-Tié, le 26 juillet 2016, folio 099/11, n° 531, ainsi que ses annexes, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville, du 04 juillet 2016, enregistré à Pointe-Noire Tié-Tié, le 26 juillet 2016, folio 099/9, n° 529.

En conséquence, les nouvelles caractéristiques de la société «CLINIQUE GUENIN-SARL» sont dorénavant les suivantes:

1-FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

2-OBJET:

1-L'ouverture et le fonctionnement de toute activité médicale et paramédicale et en particulier:

-Consultations médicales en général; -Soins médicaux; -Chirurgie; -Vaccinations; -Visites d'embauches ou annuelles; -Hospitalisations; -Importation médicaments et matériels médicaux; -Laboratoire; -Echographie; -Radiologie; -Location du Personnel; -Scanneration.

2-La participation de la société, par tous moyens, à toute entreprise

ou société créée ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, fusion, alliance ou association en participation;

3-Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de datlon en location ou location gérance, ou tous autres modes d'exploitation, de quelque nature que ce soit de tous biens et autres droits;

3-DENOMINATION: La dénomination sociale de la société est: «CLINIQUE GUENIN-SARL»;

4-SIEGE SOCIAL: Il est établi à Pointe-Noire, 106, avenue NETO, quartier Centre-Ville, boîte postale 1252, arrondissement n°1 Eméry Patrice LUMUMBA, République du Congo;

5-DUREE: La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de la date de la mention modificative de son Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.);

6-CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de SIX CENT DIX MILLIONS (610 000 000) DE FRANCS CFA, divisé en Cinq mille (5000) parts sociales égales de Cent vingt-deux mille (122 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cinq mille (5000).

7-PORTEURS DE PARTS: Deux (2) porteurs de parts.

8-GERANCE: Monsieur Gérard Henri Maxime GUENIN et Monsieur Maxime Albert GUENIN sont respectivement: Gérant et Co-Gérant de la société «CLINIQUE GUENIN-SARL»;

9-MENTIONS MODIFICATIVES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE: Dépôts légaux ont été enregistrés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 27 octobre 2017:

- du procès-verbal d'assemblée du 20 août 2013 portant modification de l'objet social, sous le numéro 17 DA 1338;

- du procès-verbal d'assemblée du 16 Juin 2017 portant Statuts mis en harmonie, sous le numéro 17 DA 1339;

- des Statuts mis à jour suite aux différentes modifications: cessions de parts sociales, changement de dénomination sociale, augmentation du capital social et modification de l'objet social, sous le numéro 17 DA 1340.

Ainsi, la société «CLINIQUE GUENIN-SARL» demeure toujours immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, à la date du 27 octobre 2017, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE NOIRE (CG/PNR/08 B 51).

Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA.



COMMUNIQUE

La Congolaise de Développement et de Distribution des Produits Agro-alimentaires (CODDIPA) informe la population de Brazzaville et des environs qu'elle procède actuellement, en collaboration avec le village agricole de l'Imvoubu, à la mise en place d'un réseau des distributeurs agréés des oeufs frais.

Toute personne intéressée et désireuse de faire partie du réseau est priée de se rapprocher de la Direction Générale sise au 2 Bis, Avenue de la Base aérienne, arrêt Palmier, quartier Batignolles, à Moungali, pour le retrait du formulaire d'agrément.

Contact: (242)06 663 99 59/(242)06 866 89 76

Heure de réception: De 8 H 00 à 12 H 00

La date limite est fixée au 30 mars 2018.

Fait à Brazzaville, le 12 mars 2018.

La Direction Générale.

REUNION TECHNIQUE DU PROJET D'ACCÈS À LA TV SATELLITE POUR 10 000 VILLAGES AFRICAINS EN REPUBLIQUE DU CONGO

LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VA CONNECTER 10 000 VILLAGES AFRICAINS A LA TV SATELLITAIRE EN 2018

Sous l'égide de Zhao Yaodong, Directeur Général pays, la société chinoise de télédistribution StarTimes Media Congo, filiale du groupe StarTimes, a tenu mardi 6 mars 2018 à Brazzaville, la réunion technique préluce au lancement du Projet d'Accès à la Télévision Satellite, pour Dix Mille (10 000) Villages Africains, dont 100 en République du Congo. Il s'agit d'un projet qui s'exécutera en partenariat avec le Gouvernement congolais.

Présentant le projet aux partenaires congolais du ministère de la Communication et des médias et de la présidence de la République, Mme Lola Chen, Directrice de la Logistique, a dépeint les différents contours sur la mise en œuvre de ce projet. Objectif visé : offrir le meilleur de la télévision satellitaire gratuitement à 10 000 villages africains.



Une vue des participants

Abondant sur la portée du projet en République du Congo, Lola Chen a indiqué l'installation de la télévision satellite dans 100 villages congolais, d'un système de télé-

Sans aucun frais d'entretien, ni relatif au changement de matériel. La télévision numérique des espaces publics, télévision de projection et énergie solaire, bénéficie d'une garantie de 5 ans. Dans les espaces publics, 20 chaînes seront fournies gratuitement. Avec un abonnement mensuel d'environ 2000 FCFA, le contenu dans les bouquets de chaînes TV couvrira toutes les thématiques: information, séries et cinéma, jeunesse, documentaires et divertissement, sport, musique et religion.



Le Staff StarTimes Media Congo

De gauche à droite : Emmanuel Fontana NDZAH, Responsable Marketing, Zhao YAODONG Directeur General et Lola CHEN, Directrice Logistique

vision avec projecteur solaire de 200 séries, d'une télévision numérique tout en un système 100 séries, de décodeurs satellites haute définition coffrets (HD-STB) system 2000 séries, contenant 10% de pièces de rechange. Quand à l'exécution du projet, celui-ci consiste en la mise en place d'un comité de pilotage du projet composé de l'ambassade de Chine au Congo, des représentants du Gouvernement congolais et des unités d'exécution de la société StarTimes. Dans la ville-capitale, 20 techniciens seront formés dans l'installation du matériel et la maintenance, et 200 personnes seront concernées dans les départements pendant 2 jours, soit 2 techniciens par village. Par ailleurs, la période de garantie du projet est de 1an. Au cours de la période, les dommages causés par des problèmes de qualité ou des forces incontrôlées peuvent être réparés gratuitement.



Les représentants du Gouvernement

Respectivement de gauche à droite, Mr Thierry ITOUA, Chargé de Mission, Département Communication et Médias de la Présidence de la République, Mr Martin SONGA, conseiller Technique et Mr Christian KIMBEMBE, consultant représentant le Ministère de la Communication et des Médias

A PROPOS DE STARTIMES



La photo de Famille

Fondé en 1988 et couronnée 11^e entreprise chinoise la plus prometteuse par le magazine Forbes, StarTimes est une plate-forme de diffusion émettant depuis Pékin, l'Europe, le Nigéria et l'Afrique du Sud avec plus de 300 chaînes TV dont 37 marques propre au groupe. La vision du groupe StarTimes est de devenir un important groupe de média international et un opérateur de 1^{er} choix en matière de télédistribution dans le monde particulièrement en Afrique où il est déjà présent dans une trentaine de pays et assure une couverture TV satellitaire et numérique à plus de 8 millions de foyers et compte en être présent dans 30 millions d'ici 2018. StarTimes est actuellement implanté dans des pays comme le Rwanda, le Nigéria, le Kenya, l'Ouganda, le Malawi, le Mozambique, le Burundi, la Tanzanie, la Guinée, la République démocratique du Congo et le Madagascar et le Groupe amorce actuellement son implantation au Cameroun et en Côte-d'Ivoire.

Nous contacter :
13, avenue Sergent MALAMINE Centre Ville Brazzaville (à côté du Ministère de la Communication et des Médias). Tél.: 06 647 40 40 - 05 639 66 66.
ou nous rejoindre sur notre page facebook : StarTimes
Département Marketing : Emmanuel Fontana NDZAH. Tél. : 06 500 59 00 - 05 744 74 44.



StarTimes
PROFITEZ DE LA VIE NUMERIQUE

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

LA FRANCE

À PARTIR DE

611 500 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Acheté dès le 16 janvier 2018 et voyagez dès le 23 janvier jusqu'au 25 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 81 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

Message du Pape François pour le Carême 2018

«A cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira» (Mt 24,12)

Chaque année à l'occasion du temps de carême, le Pape publie un message. Pour le Carême 2018, la lettre du Pape s'intitule: «A cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira» (Mt 24,12). «La pratique de l'aumône libère de l'avidité et aide à découvrir que l'autre est mon frère: ce que je possède n'est jamais seulement mien. Comme je voudrais que l'aumône puisse devenir pour tous un style de vie authentique!», rappelle le Saint-Père. Nous publions ci-dessous l'intégralité de ce message.

Chers Frères et Sœurs,
La Pâque du Seigneur vient une fois encore jusqu'à nous! Chaque année, pour nous y préparer, la Providence de Dieu nous offre le temps du Carême. Il est le «*signe sacramentel de notre conversion*»¹, qui annonce et nous offre la possibilité de revenir au Seigneur de tout notre cœur et par toute notre vie. Cette année encore, à travers ce message, je souhaite inviter l'Eglise entière à vivre ce temps de grâce dans la joie et en vérité; et je le fais en me laissant inspirer par une expression de Jésus dans l'Évangile de Matthieu: «*A cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira*» (24, 12). Cette phrase fait partie du discours sur la fin des temps prononcé à Jérusalem, au Mont des Oliviers, précisément là où commencera la Passion du Seigneur. Jésus, dans sa réponse à l'un de ses disciples, annonce une grande tribulation et il décrit la situation dans laquelle la communauté des croyants pourrait se retrouver: face à des événements douloureux, certains faux prophètes tromperont beaucoup de personnes, presque au point d'éteindre dans les cœurs la charité qui est le centre de tout l'Évangile.

Les faux prophètes
Mettions-nous à l'écoute de ce passage et demandons-nous: sous quels traits ces faux prophètes se présentent-ils? Ils sont comme des «*charmeurs de serpents*», c'est-à-dire qu'ils utilisent les émotions humaines pour réduire les personnes en esclavage et les mener à leur gré. Que d'enfants de Dieu se laissent séduire par l'attraction des plaisirs fugaces confondus avec le bonheur! Combien d'hommes et de femmes vivent comme charmés par l'illusion de l'argent, qui en réalité les rend esclaves du profit ou d'intérêts mesquins! Que de personnes vivent en pensant se suffire à elles-mêmes et tombent en proie à la solitude! D'autres faux prophètes sont ces «*charlatans*» qui offrent des solutions simples et immédiates aux souffrances, des remèdes qui se révèlent cependant totalement inefficaces: à combien de jeunes a-t-on proposé le faux remède de la drogue, des relations «*use et jette*», des gains faciles mais malhonnêtes! Combien d'autres encore se sont immergés dans une vie complètement virtuelle où les relations semblent plus faciles et plus rapides pour se révéler ensuite tragiquement privées de sens! Ces escrocs, qui offrent des choses sans

valeur, privent par contre de ce qui est le plus précieux: la dignité, la liberté et la capacité d'aimer. C'est la duperie de la vanité, qui nous conduit à faire le paon... pour finir dans le ridicule; et du ridicule, on ne se relève pas. Ce n'est pas étonnant: depuis toujours le démon, qui est «*menteur et père du mensonge*» (Jn 8, 44), présente le mal comme bien, et le faux comme vrai, afin de troubler le cœur de l'homme. C'est pourquoi chacun de nous est appelé à discerner en son cœur et à examiner s'il est menacé par les mensonges de ces faux prophètes. Il faut apprendre à ne pas en rester à l'immédiat, à la superficialité, mais à reconnaître ce qui laisse en nous une trace bonne et plus durable, parce que venant de Dieu et servant vraiment à notre bien.

Un cœur froid
Dans sa description de l'enfer, Dante Alighieri imagine le diable assis sur un trône de glace²; il habite dans la froidure de l'amour étouffé. Demandons-nous donc: comment la charité se refroidit-elle en nous? Quels sont les signes qui nous avertissent que l'amour risque de s'éteindre en nous? Ce qui éteint la charité, c'est avant tout l'avidité de l'argent, «*la racine de tous les maux*» (1Tm 6, 10); elle est suivie du refus de Dieu, et donc du refus de trouver en Lui notre consolation, préférant notre désolation au réconfort de sa Parole et de ses Sacraments.³ Tout cela se transforme en violence à l'encontre de ceux qui sont considérés comme une menace à nos propres «*certitudes*»: l'enfant à naître, la personne âgée malade, l'hôte de passage, l'étranger, mais aussi le prochain qui ne correspond pas à nos attentes. La création, elle aussi, devient un témoin silencieux de ce refroidissement de la charité: la terre est empoisonnée par les déchets jetés par négligence et par intérêt; les mers, elles aussi polluées, doivent malheureusement engloutir les restes de nombreux naufragés des migrations forcées; les cieux – qui dans le dessein de Dieu chantent sa gloire – sont sillonnés par des machines qui font pleuvoir des instruments de mort. L'amour se refroidit également dans nos communautés. Dans l'Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium*, j'ai tenté de donner une description des signes les plus évidents de ce manque d'amour. Les voici: l'acédie égoïste, le pessimisme stérile, la tentation de l'isolement et de l'engagement dans des guerres fratricides sans fin, la mentalité mondaine qui



Pape François

conduit à ne rechercher que les apparences, réduisant ainsi l'ardeur missionnaire.⁴

Que faire?

Si nous constatons en nous-mêmes ou autour de nous les signes que nous venons de décrire, c'est que l'Eglise, notre mère et notre éducatrice, nous offre pendant ce temps du Carême, avec le remède parfois amer de la vérité, le doux remède de la prière, de l'aumône et du jeûne. En consacrant plus de temps à la prière, nous permettons à notre cœur de découvrir les mensonges secrets par lesquels nous nous trompons nous-mêmes⁵, afin de rechercher enfin la consolation en Dieu. Il est notre Père et il veut nous donner la vie. La pratique de l'aumône libère de l'avidité et aide à découvrir que l'autre est mon frère: ce que je possède n'est jamais seulement mien. Comme je voudrais que l'aumône puisse devenir pour tous un style de vie authentique! Comme je voudrais que nous suivions comme chrétiens l'exemple des Apôtres, et reconnaissons dans la possibilité du partage de nos biens avec les autres un témoignage concret de la communion que nous vivons dans l'Eglise. A cet égard, je fais mienne l'exhortation de Saint Paul quand il s'adressait aux Corinthiens pour la collecte en faveur de la communauté de Jérusalem: «*C'est ce qui vous est utile, à vous*» (2 Co 8, 10). Ceci vaut spécialement pour le temps de carême, au cours duquel de nombreux organismes font des collectes en faveur des Eglises et des populations en difficulté. Mais comme j'aimerais que dans nos relations quotidiennes aussi, devant tout frère qui nous demande une aide, nous découvriions qu'il y a là un appel de la Providence divine: chaque aumône est une occasion pour collaborer avec la Providence de Dieu envers ses enfants; s'il se sert de moi aujourd'hui pour venir en aide à un frère, comment demain ne pourvoirait-il pas également à mes nécessités, lui qui ne se laisse pas vaincre en générosité?
Le jeûne enfin réduit la force de notre violence, il nous désarme et devient une grande occasion de croissance. D'une part, il nous permet d'expérimenter ce qu'éprouvent tous ceux qui manquent même du strict nécessaire et connaissent les

affres quotidiennes de la faim; d'autre part, il représente la condition de notre âme, affamée de bonté et assoiffée de la vie de Dieu. Le jeûne nous réveille, nous rend plus attentifs à Dieu et au prochain, il réveille la volonté d'obéir à Dieu, qui seul rassasie notre faim. Je voudrais que ma voix parvienne au-delà des confins de l'Eglise catholique, et vous rejoigne tous, hommes et femmes de bonne volonté, ouverts à l'écoute de Dieu. Si vous êtes, comme nous, affligés par la propagation de l'iniquité dans le monde, si vous êtes préoccupés par le froid qui paralyse les cœurs et les actions, si vous constatez la diminution du sens d'humanité commune, unissez-vous à nous pour qu'ensemble nous invoquions Dieu, pour

qu'ensemble nous jeûnions et qu'avec nous vous donniez ce que vous pouvez pour aider nos frères!

Le feu de Pâques

J'invite tout particulièrement les membres de l'Eglise à entreprendre avec zèle ce chemin du carême, soutenus par l'aumône, le jeûne et la prière. S'il nous semble parfois que la charité s'éteint dans de nombreux cœurs, cela ne peut arriver dans le cœur de Dieu! Il nous offre toujours de nouvelles occasions pour que nous puissions recommencer à aimer. L'initiative des «*24 heures pour le Seigneur*», qui nous invite à célébrer le sacrement de Réconciliation pendant l'adoration eucharistique, sera également cette année encore une occasion propice. En 2018, elle se déroulera les vendredi 9 et samedi 10 mars, s'inspirant des paroles du Psaume 130: «*Près de toi se trouve le pardon*» (Ps 130, 4). Dans tous les diocèses, il y aura au moins une église ouverte pendant 24 heures qui offrira la possibilité de l'adoration eucharistique et de la confession sacramentelle. Au cours de la nuit de Pâques, nous vivrons à nouveau le rite suggestif du cierge pascal: irradiant du «*feu nouveau*», la lumière chassera peu à peu les ténèbres et illuminera l'assemblée liturgique. «*Que la lumière du Christ, ressuscitant dans la*

gloire, dissipe les ténèbres de notre cœur et de notre esprit»⁷ afin que tous nous puissions revivre l'expérience des disciples d'Emmaüs: écouter la Parole du Seigneur et nous nourrir du Pain eucharistique permettra à notre cœur de redevenir brûlant de foi, d'espérance et de charité. Je vous bénis de tout cœur et je prie pour vous. N'oubliez pas de prier pour moi.

Du Vatican, le 1^{er} novembre 2017
Solennité de la Toussaint
François

Notes:

- ¹ Texte original en italien: «*segno sacramentale della nostra conversione*», in: Messale Romano, Oraison Collecte du 1^{er} dimanche de carême. N.B. Cette phrase n'a pas encore été traduite dans la révision (3^e), qui est en cours, du Missel romain en français.
- ² «*C'est là que l'empereur du douloureux royaume/de la moitié du corps se dresse hors des glaces*» (Enfer XXXIV, 28-29).
- ³ «*C'est curieux, mais souvent nous avons peur de la consolation, d'être consolés. Au contraire, nous nous sentons plus en sécurité dans la tristesse et dans la désolation. Vous savez pourquoi? Parce que dans la tristesse nous nous sentons presque protagonistes. Mais en revanche, dans la consolation, c'est l'Esprit Saint le protagoniste!*» (Angelus, 7 décembre 2014)
- ⁴ N^os 76-109
- ⁵ Cf. Benoît XVI, Lett. Enc. Spe Salvi, n^o 33
- ⁶ Cf. Pie XII, Lett. Enc. Fidei donum, III
- ⁷ Missel romain, Veillée pascale, Lucernaire

Devoir de mémoire

Il y a trois ans mourrait Jean Le Gall, fondateur de La Semaine Africaine

Rappelé à Dieu le 13 mars 2015 à l'âge de 95 ans, Jean Le Gall, fondateur de La Semaine de l'AEF repose depuis le 16 du même mois à Langonnet, dans sa France natale. Prêtre missionnaire spiritain devenu journaliste par devoir, il a légué au Congo un média catholique qui reste une référence et un patrimoine. Trois ans après, le Père Le Gall respire encore dans les colonnes de son journal. Que dire de ce journal qui en septembre prochain totalisera 66 ans?

Le mardi 8 juin 2010, après 58 ans de parution régulière, La Semaine Africaine a atteint son numéro 3000. Dans sa livraison de ce mardi-là, le journal avait fait de l'événement sa une. Dans la photo d'illustration à la une, on pouvait contempler avec admiration l'équipe de journalistes qui avec zèle et professionnalisme animent au quotidien ce bihebdomadaire, qui au fil des ans, a résisté contre vents et marées, même au pire des circonstances. Fondé le jeudi 4 septembre 1952, La Semaine Africaine a sans relâche informé, interpellé quand c'était nécessaire et communiqué parce que c'est un devoir que le journal s'est assigné avec dignité depuis ses origines. Avec ardeur, le journal, continue à faire son bonhomme de chemin dans un paysage médiatique concurrentiel, mais surtout dans un environnement pas toujours propice à l'épanouissement d'une presse libre et indépendante. Dans la région naguère connue comme l'Afrique équatoriale française (AEF), des hommes

et des femmes peuvent se sentir encore fiers de voir cet outil on ne peut plus précieux poursuivre sa mission d'informer en toute neutralité, mais également de rapprocher en temps utile des cultures et courants de pensées parfois antagonistes. Bimensuel à sa création, La Semaine Africaine s'affirme dans un pays connu pour son histoire tumultueuse et mouvementée, jalonnée de faits et contours aux aspects multiformes. Devenu par la suite hebdomadaire paraissant tous les jeudis, le journal prend laborieusement son envol fin 2005, en s'octroyant son statut actuel de bihebdomadaire, paraissant chaque semaine mardi et vendredi. Innovation pour la périodicité du journal que même les évêques du Congo, ses propriétaires en retraite annuelle au foyer de charité de Liambou (Pointe-Noire), avaient saluée. Une telle longévité n'est pas toujours acquise une fois pour toutes pour un journal paraissant en Afrique francophone. La graine semée par Jean Le Gall, en voulant fonder un

journal d'information et d'action sociale pour l'Afrique centrale, a germé considérablement et s'est plutôt élargie en journal d'information générale ouvert à toutes les couches ou élites comme c'est le cas aujourd'hui. «*Un arbre a pris racine*», titrait



Père Jean Le Gall

le journal dans sa une de l'année du centenaire en 1983, en parlant de l'Eglise du Congo enrichie de deux évêques cette année-là: Mgr Anatole Milandou et Mgr Hervé Itoua. La Semaine Africaine est devenue un arbre qui a pris racine au cœur de la société congolaise, dans une nation qu'elle accompagne depuis bientôt 66 ans vers sa construction dans la durée. Dans son édition N^o 3001 du mardi 15 juin 2010, on retrouverait l'interview d'Angelique Banzza, secrétaire-comptable d'heureuse mémoire, restée pendant longtemps l'unique femme au milieu de nombreux hommes composant l'équipe du journal. Son propos repris en guise de titre fut évocateur: «*Je regarde l'avenir de notre journal avec optimisme*».

Aristide Ghislain NGOUMA

Paroisse Saint André Kagwa de Kombé (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Milandou encourage les paroissiens à construire leur église

Après la pose, il y a deux ans, de la première pierre pour la construction d'une nouvelle église dans cette partie de la ville et pour donner un coup de pouce à cette communauté paroissiale de Kombé à fournir plus d'efforts pour que les travaux de l'église arrivent à leur achèvement, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville y a effectué une visite pastorale, dimanche 4 mars 2018, troisième dimanche de Carême. D'une capacité de plus de 500 places, les travaux exécutés à hauteur de 70%, avancent normalement. Au cours de l'unique messe qu'il a célébrée en compagnie des abbés Dieudonné Mboungou et Vianney Armel Jaurès Mabondzo, respectivement, curé et vicaire, Mgr Anatole Milandou a intronisé le nouveau bureau du Conseil pastoral paroissial, dont la vice-présidence est assurée par Joseph Mouanga, ainsi que le Conseil des Affaires économiques composé de trois membres.



Mgr Anatole Milandou (au milieu) présidant l'eucharistie

La chorale Saint André Kagwa et la Schola populaire ont assuré l'animation de cette messe qui a connu une grande mobilisation des mouvements d'apostolat habillés chacun dans son uniforme habituel. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a précisé que le temps du carême qui est un temps de retraite doit nous permettre de nous remettre en cause, c'est-à-dire, se convertir, se réconcilier avec soi-même pour qu'à Pâques on ressuscite avec le Christ. «*Mais nous ne pouvons pas ressusciter avec le Christ dans une société polluée par des antivaleurs, du genre corruption, violence avec le phénomène des bébés noirs, les conflits entre élèves et entre collèges d'enseignement. Nous avons le devoir de lutter contre vents et marées contre les antivaleurs qui gangrènent notre société et qui sont à l'origine de beaucoup de maux. Lors de l'échange des vœux de*

noyel an au palais du peuple, le président de la République a demandé aux responsables des confessions religieuses de moraliser la société congolaise



Les membres du bureau du Conseil pastoral paroissial

en perdition, surtout les jeunes qui ont perdu toutes les valeurs éthiques. Les antivaleurs ne font que s'amplifier dans notre société et que les parents sont interpellés à prendre à bras le corps l'éducation de leurs

enfants et de ne pas baisser les bras», a dit Mgr Milandou. Parlant de la construction de l'église, l'archevêque a invité la

l'ampleur. La Maison du Seigneur n'est pas faite pour exercer les activités commerciales, mais rendre grâce à Dieu, chaque dimanche, en écoutant la Parole de Dieu pour le raffermissement de notre foi. Soyez remerciés pour l'église que vous construisez avec vos propres efforts et continuez dans cet élan avec plus de dynamisme pour l'achèvement de cet édifice, car l'église est importante dans un village», a encore dit Mgr Anatole Milandou.

Dans son mot de remerciement, l'abbé Dieudonné Mboungou a réaffirmé la volonté de la chrétienté de Kombé d'aller jusqu'au bout et que la paroisse peut s'estimer heureuse de bénéficier du coup de pouce de l'archevêque pour la fin des travaux prévue courant avril 2019.

Pascal BIOZI KIMINOU

Un Pasteur nous parle!

Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle rubrique: Parole d'évêque. Sur Radio Magnificat et à La Semaine Africaine, un de nos Pasteurs nous entretiendra sur les défis majeurs de son diocèse, les perspectives pastorales, les joies et peines qui s'en dégagent. Nous commençons par donner la parole à Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville où est implantée Radio Magnificat, en attendant de faire le tour de tous nos autres diocèses. Bienvenus à tous!

Parole d'évêque: Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville



Mgr Anatole Milandou

**Monseigneur, nous sommes au milieu de l'année pastorale 2017-2018 que vous avez engagée sur le thème central des antivaleurs. Pourquoi?*

***Dans notre société, presque tout le monde aujourd'hui parle d'antivaleurs, depuis les plus hautes autorités de notre pays jusqu'au simple citoyen. Nous n'avons plus peur d'en parler, de dire que notre société est rongée par ce grand fléau. Des antivaleurs telles que la violence, la corruption, la fraude, le mensonge mais aussi les relations viciées entre les hommes et les femmes: le mal est immense. Nous avons ouvert l'année pastorale 2017-2018, début octobre, sur ce thème. En janvier 2018, dans son adresse aux forces vives de la nation lors des échanges de vœux, le président de la République n'a pas manqué d'ailleurs d'interpeller les responsables des confessions religieuses, les invitant à moraliser la société. S'il y a un lieu où les antivaleurs doivent être dénoncées et combattues, c'est dans l'Eglise qu'il faut commencer. Parce que nous sommes des chrétiens, nous écoutons l'Evangile. Nous devons donc être le sel, la lumière du monde. Voilà pourquoi nous en faisons aussi une priorité dans notre pastorale.*

Témoignage

Le père Didace Malanda, un an déjà!

Le temps est passé très vite, je me rappelle encore ce lundi 6 mars 2017 à 13h35, le père Didace Malanda rendait l'âme après un mois de souffrances. Le jour de son enterrement, une semaine après sa mort, l'engouement des fidèles était à la hauteur de la réputation du père. Dès 11h du matin, la maison des pères du Saint Esprit à Chevilly Larue était noire de monde. Père Didace, l'enfant de Poto-Poto devenu un grand missionnaire spiritain, a commencé sa formation au séminaire des missions en 1952 et l'a terminée en 1958 par son ordination sacerdotale. Il est le deuxième prêtre spiritain Congolais après le père Paul Ondia (décédé en mission au Sénégal). Le père Didace fut un grand travailleur. Sa vie a été marquée par l'humilité et la rigueur au travail. Animé par une grande générosité,

il accordait une grande place à l'être humain. A travers ses missions il a réalisé beaucoup d'œuvres de charité et a apporté la paix dans les cœurs de ses fidèles. Le père Didace avait le contact facile et mettait l'être humain au centre de sa vie. Sa philosophie était: «*Les cultures sont faites pour se rencontrer et s'enrichir, mais pas pour se détester.*» A son actif, il laisse deux ouvrages de qualité sur l'inculturation.

Le 5 février 2017, le père est entré dans une phase très difficile de sa vie. Il est très fatigué et s'alimente très peu. Surtout, il ne sort plus de sa chambre mais reçoit beaucoup de visites. A partir du 20 du même mois, il arrête définitivement de s'alimenter, il devient de plus en plus faible, il boit un peu d'eau et se nourrit d'hostie. Le dimanche 5 mars à 16h, le père Didace n'en peut plus. Il savait déjà que l'heure était proche de retrouver le Père. A 1 h du matin de la journée du 6 mars, le père ne disait plus rien mais s'agitait beaucoup. Dans la journée, à 13h35, il rendit l'âme dans le silence.

Merci père Didace d'avoir laissé un si beau témoignage de vie. Puisse-t-il servir de modèle aux jeunes prêtres missionnaires africains d'aujourd'hui.

Une messe solennelle en mémoire du père Didace Malanda est prévue, mardi 13 mai 2018, à la paroisse Saint Pierre-Saint Paul de Colombes, près de Paris, à 14h.



Père Didace Malanda

Yves NKOUNKOU (Paris)

Archidiocèse de Brazzaville

La chrétienté a rendu un hommage à l'abbé Alain Florent Gandoulou

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission en Allemagne, où il a exercé en qualité de curé à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin de Berlin de 2009 à 2018, l'abbé Alain Florent Gandoulou a été assassiné par l'un de ses paroissiens, vendredi 23 février 2018, dans son bureau dans des circonstances non encore élucidées. Sa dépouille mortelle a été rapatriée à Brazzaville, sa ville natale, où un hommage lui a été rendu par les fidèles chrétiens.

J eudi 8 mars 2018, peu avant d'être conduit à sa dernière demeure au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur, une messe a été célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, accompagné de NN.SS Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Yves Marie Monot, évêque de Ouessou, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Bienvenu Manamika Bafouakouaou, évêque de Dolisie. De nombreux prêtres venus aussi bien des autres diocèses que de l'archidiocèse de Brazzaville ont fait le déplacement de la cathédrale Sacré-Cœur. A eux s'est jointe, la délégation partie de l'Allemagne qui a accompagné le corps de l'abbé Alain Florent Gandoulou. Dans l'assistance, on pouvait noter la présence de M. Joseph Kignoumbi-Kia Mboungou, deuxième secrétaire du bureau de l'Assemblée Nationale. Dans son homélie, Mgr Bien-



venu Manamika Bafouakouaou s'est référé d'abord à la parole de vie de l'abbé Alain Florent Gandoulou: «*je vous ai choisi et vous ai établi pour que vous alliez et portiez du fruit, Jean 15, 16*», avant d'inviter la chrétienté à pratiquer les vertus du pardon. «*Le chrétien doit toujours pardonner même dans des moments difficiles, car le Christ a pardonné jusqu'à mourir sur la croix. Ainsi, vous avez l'obligation de pardonner à*



Mgr Abagna Mossa prononçant la prière de bénédiction de la tombe

vos ennemis, même l'assassin de l'abbé Gandoulou mérite le pardon et priez pour sa conversion. Portez-les dans vos ferventes prières et que la Vierge Marie soutienne les cœurs meurtris», a dit l'évêque de Dolisie.

L'abbé Alain Florent Gandoulou est né le 11 août 1963 à Brazzaville. De 1975 à 1979, il fréquente le petit séminaire, puis le moyen séminaire Saint-Jean de 1979 à 1983. Le Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha l'accueille de 1983 à 1986 pour le premier cycle de philosophie. De 1986 à 1987, il effectue son premier stage pastoral à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo et fréquente le Grand séminaire

Cardinal Emile Biayenda de 1987 à 1990 pour le deuxième cycle de théologie. Il est ordonné diacre en 1990 et affecté à la Cathédrale Sacré-Cœur. Après son ordination presbytérale en 1991, il exerce les fonctions de vicaire à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (ex Sainte Marie), jusqu'en 1996. Puis, il s'envole pour l'étranger, de 1996 à 2005: il satisfait avec brio à son Doctorat à Bonn. Il devient curé de la paroisse de Paray-Vieille-Poste de 2005 à 2009, en France. Puis de 2009 à 2018, curé de la paroisse Saint Thomas d'Aquin de Berlin.

Pascal BIOZI KIMINOU

Paroisse Saint Charles Lwanga de Djoumouna (Archidiocèse de Brazzaville)

Messe pour la paix dans le Pool

En vue de soutenir les efforts consentis par les pouvoirs publics et implorer la bénédiction divine pour que les accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signés le 23 décembre 2017 à Kinkala, entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntumi apportent une paix véritable dans le département du Pool, l'Association des jeunes ressortissants du Pool (AJRP) que dirige Didier Clotaire Boutsindi a organisé une messe, dimanche 11 mars 2018. En ce quatrième dimanche de Carême, les fidèles sont venus nombreux à la paroisse Saint Charles Lwanga de Djoumouna, annexe de la paroisse Saint Benoît de Nganga-Lingolo, située dans la sous-préfecture de Goma Tsé-tsé dans l'archidiocèse de Brazzaville sur la route de Linzolo.



Les participants à la messe

L'eucharistie était présidée par le père Elois Manima Mibadzidika, vicaire à la paroisse Saint-Benoît de Nganga Lingolo, et animée par la chorale Ntsamina de Djoumouna. En présence de M. Alphonse Monekené, chef de cabinet du sous-préfet de Goma Tsé-tsé. Dans son homélie, le père Elois Manima Mibadzidika s'est appuyé sur le récit de Nicodème contenu dans le texte biblique de Jean 3, 14-31 et à qui Jésus demande de naître de nouveau, en eau et en esprit, pour entrer

dans le royaume des cieux. «Les événements survenus dans le département du Pool ont laissé des stigmates que les populations n'oublieront jamais. Des paroisses entières, saccagées et brûlées, des ornements sacrés profanés. La responsabilité de ce désastre incombe à l'homme du Pool, car l'ennemi du Pool c'est lui-même. Pour de l'argent, l'homme du Pool est capable de trahir son prochain. Le Pool est devenu un terrain de cache d'armes, un berceau de la foutaise. Il faut que cela cesse

et que les populations vivent et retrouvent la paix véritable, car le développement est à ce prix. Les parents ont le devoir d'éduquer leurs enfants qui se livrent à des actes de vandalisme, puisque l'avenir appartient aux jeunes. Dans tout cela, malgré la méchanceté de l'homme, l'amour et la miséricorde de Dieu sont infinies. Nous sommes un seul peuple et que chacun ait la crainte de Dieu. A travers la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, l'homme du Pool est appelé à naître de

nouveau», a dit le père Elois Manima Mibadzidika.

M. Didier Clotaire Boutsindi a indiqué que l'AJRP entendait organiser des tournées dans tous les districts du département du Pool pour véhiculer le message de paix, d'unité nationale et de soutien desdits accords.

La messe a pris fin autour d'un apéritif offert à tous les paroissiens par les membres de l'association.

Pascal BIOZI KIMINO

Quatrième message de la Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

Occupation litigieuse des terrains, fraude et corruption: le foncier congolais en danger

«Malheur à ceux qui méditent le mal et trament des méfaits tout au long de la nuit. Au point du jour, ils vont les accomplir en profitant de leur pouvoir. Ils convoitent des champs; ils s'en emparent; des maisons, ils les prennent. Ils oppriment les gens, les dépouillant de leurs habitations et de leurs terres. C'est pourquoi l'Eternel déclare: Contre cette nation, je projette un malheur: il sera comme un joug dont vous ne pourrez plus vous dégager le cou. Vous ne marcherez plus la tête haute, car ce temps qui arrive est un temps de malheur. En ce jour-là, on vous citera en exemple dans les proverbes. On chantera sur vous une lamentation. On dira: 'C'en est fait, nous sommes dévastés, totalement détruits; Dieu fait passer à d'autres la propriété de mon peuple. Hélas, on me l'enlève pour donner aux rebelles nos terres en partage'. Voilà pourquoi vous n'aurez plus personne pour vous distribuer votre part du pays». Cf. Michée 2,1-5.



Brice Mackosso

«Le plan directeur d'urbanisme détermine l'aménagement et l'équipement de l'agglomération ainsi que les modalités précises d'utilisation des sols, en donnant des affectations à l'espace, notamment en fixant les types d'occupation ou d'utilisation qui peuvent y être admis ou interdits. Il est conforme au schéma directeur».

Sur le terrain, la réalité est toute autre. Des titres fonciers sont délivrés sans tenir compte des plans et schémas directeurs d'une part, et d'autres sont établis pour des terrains faisant partie du domaine public. L'on peut imaginer tous les dysfonctionnements qui existent au sein des administrations chargées de délivrer ce titre d'une part, et de la kyrielle de conflits qui se posent d'autre part.

Le titre foncier réputé inattaquable, intangible et définitif est délivré de manière frauduleuse dans certains cas. Des cas où deux, plusieurs titres fonciers délivrés sur un même terrain, ne sont plus à exclure. Dans d'autres cas, des titres fonciers régulièrement établis ont été contestés par des officiels au point de forcer certains maires d'arrondissements à les annuler devant les médias. Quelle drôle

de procédure!

Des réseaux mafieux ont même gagné l'appareil judiciaire où juges et huissiers de justice sont en intelligence pour l'exécution des décisions controversées qui dépouillent les plus faibles de leurs terres: «Jusqu'à quand jugerez-vous fausement, soutiendrez-vous les prestiges des impies? Jugez pour le faible et l'orphelin, au malheureux, à l'indigent rendez justice»; Cf. Psaume 82,2-3.

Toi praticien du droit qui fausse la justice, l'épée te transpercera le cœur, et n'oublie pas que Dieu défend les faibles et punit les méchants: «Il jugera les faibles avec justice, il rendra une sentence équitable pour les humbles du pays. Il frappera le pays de la fêrule de sa bouche, et du souffle de ses lèvres fera mourir le méchant». Cf. Esaïe 11,4.

Toi haut fonctionnaire de l'Etat, toi propriétaire foncier avide tellement obsédé par l'acquisition des richesses, toi petit démarcheur malhonnête, toi qui es champion de la concussion, des pots-de-vin, des passe-droits; toi, auteur des trafics d'influence, des délits d'initiés, des scandales financiers; toi, le spécialiste en escroqueries de toutes sortes, qui profite de la pauvreté des pauvres pour s'enrichir, en ce temps de Carême laisse-toi interpellé par la Parole de Dieu, qui appelle chacun à un changement de comportement: «...Repentez-vous et croyez à l'évangile». Cf. Marc 1,15. C'est le prix à payer pour être sauvé: «Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et revenez à l'Eternel, votre Dieu: car il est compatissant et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté». Cf. Joël 2,13.

Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

Cinquième dimanche de Carême-B-

L'heure du Christ, c'est son offrande au Père par obéissance et par amour

Textes: (Jr 31, 31-34; Ps 50, 3-4.12-15; He 5,7-9; Jn 12,20-33)

Nous sommes parvenus au cinquième dimanche du temps de carême. La pédagogie liturgique nous conduit déjà vers la passion du Christ. Le drame se fait sentir au fil des textes. Et nos sentiments sont un mélange de crainte et d'espérance. Le ton grave se mélange avec l'appel à l'espérance. Le carême ouvre à l'espérance, de sorte que toutes les privations que nous nous proposons de vivre pendant ce temps, ont pour but d'affiner notre amour et notre adhésion toujours plus forts au Seigneur. Autant la croix se présente de manière toujours plus certaine pour Jésus, de sorte que lui-même sent son heure arrivée, autant nous sommes emmenés à comprendre que la croix n'est pas la fin de la vie de Jésus. Ce n'est pas la croix qui l'a anéanti, mais lui qui a anéanti le pouvoir de la mort et du péché sur la croix.

L'Evangile commence avec une touche d'universalisme: des grecs venus à Jérusalem pour la fête de la pâque juive (ce sont peut-être des craignant-Dieu) veulent voir Jésus. Plus Jésus s'approche de son heure, plus des non juifs veulent le voir. Alors que les pharisiens et le Conseil suprême décident de la mort de Jésus (11, 46-54), des grecs, eux cherchent à le voir, et mettent tout en branle pour cela. Jésus, quant à lui, profite de cette demande de le voir pour donner un enseignement dense de signification sur son heure. Le temps de carême devient pour nous le temps où nous cherchons à voir Jésus, où nous mettons à profit toutes les ressources à notre portée pour cela.

Dans l'enseignement de Jésus, tout tourne autour de son heure. C'est l'heure de la glorification. L'élévation de Jésus sur la croix, voilà l'heure de la glorification. Quand il atteint le paroxysme de l'humiliation, de la souffrance, quand il meurt comme un vulgaire malfaiteur, c'est alors qu'il est glorifié. Jésus n'atteint pas sa gloire après le calvaire. Mais c'est sur le sommet du calvaire qu'il est glorifié. C'est lorsqu'il donne la plus grande preuve d'amour et d'obéissance qu'il est glorifié. C'est le mystère de la croix. C'est là que la lettre aux Hébreux, que nous avons entendue dans la deuxième lecture, nous découvre que Jésus est vraiment le grand-prêtre de la nouvelle alliance. Il n'a pas commis de péché, mais il a connu la souffrance, la passion dans l'obéissance à son Père, pour sauver l'humanité du péché. Il a offert sur l'autel de la croix la victime par excellence, lui-même.

C'est dans ce mouvement que le Christ veut attirer ses disciples: «si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive» (12, 26), avec la promesse que là où il sera, là aussi sera son serviteur. Si Jésus parvient à sa glorification par l'humilité et l'amour, c'est sur ces deux aspects que le chrétien doit le suivre. Seuls l'humilité et l'amour sont en mesure de transformer notre monde en un monde plus humain, plus digne de l'homme et plus digne de Dieu. La volonté de puissance est mortifère.

Dieu ne cesse d'œuvrer pour que l'homme puisse entrer dans une nouveauté de vie. C'est dans ce sens que Jérémie projette une alliance nouvelle. Alors que Juda est en exil à Babylone, et donc que le péché, aussi bien sur le plan religieux que sur le plan social, a manifesté toute sa limite de destruction et de mort, le prophète annonce que Dieu veut établir une nouvelle alliance. Ce sera une alliance dont les lois ne seront plus inscrites sur les tables de pierre, comme au Sinaï, mais directement gravées sur le cœur, afin que tout le monde connaisse Dieu, du plus grand au plus petit. Cette nouvelle alliance à conclure est essentiellement une initiative de Dieu, elle porte aussi sur la responsabilité individuelle et sur la rémission des péchés. Tant que le Seigneur guide l'histoire, la vie est toujours possible malgré la destruction. Le peuple de Dieu est donc appelé à l'espérance. Lorsque tous les indicateurs semblent montrer une mort certaine, la vie est encore possible dans le plan d'amour de Dieu.

Abbé Ildevert M. MOUANGA, Grand Séminaire Cardinal E. Biayenda

REMERCIEMENTS

MM. Auguste Miekountima, Simon-Pierre Diantiloulou et la famille Mibenze remercient amis, connaissances et tous ceux qui, de loin ou de près, leur ont apporté réconfort moral, matériel et financier lors du décès de leur mère, tante et grand-mère, Mme Marguerite MOUSSOKI, décès survenu le 17 février 2018, au CHU de Brazzaville. Elle repose dans la Paix du



Seigneur au Cimetière privé Ma Campagne, depuis le 26 février 2018, après un culte au temple évangélique sis au Rond-point Koulounda (Ouenzé).

Leur profonde gratitude va particulièrement à Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et aux membres de son Clergé, aux sœurs du Carmel de Kinsoundi, tout comme à la Chorale «Me Mvumbukidi» de la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi.

Comment gérer dignement et rationnellement la CRF?

Voici quelques pistes de solutions pour sortir de ce tunnel non reluisant

La Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) est un établissement à caractère social dont la gestion incombe au Gouvernement de la République.

C'est le Décret n° 87/447 du 19 août 1987 qui porte création de l'actuelle Caisse de Retraite des Fonctionnaires. Pour mémoire, c'est à la veille de l'indépendance du Congo-Brazzaville, et en application des recommandations de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Genève, 1948) que les autorités congolaises avaient créé par décret n° 60/29 du 04 février 1960, la Caisse de Retraite de la République du Congo, en sigle CRRC.

En substance, il est bienséant de rappeler la teneur de cette Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à travers ces Articles 22 et 25, les recommandations suivantes:

Article 22: «Toute personne, en tant que Membre de la société a le droit à la Sécurité Sociale». Article 25: «Toute personne a droit à un niveau de revenu suffisant pour assurer sa Santé, son Bien-être et ceux de sa Famille, notamment, pour l'alimentation, le logement, les soins médicaux.

Elle a droit à la Sécurité sociale, en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de vieillesse,

et dans le cas de perte des moyens de subsistance.

Ainsi, il est important de noter que le Décret n° 87/447 du 19 Août 1987 prescrit, essentiellement, trois missions cardinales à la CRF:

1. La gestion exclusive du régime des pensions des Retraités qui sont prioritairement des fonctionnaires «civils, des militaires, des policiers, des gendarmes et des assimilés»;

2. La garantie inclusive de l'action sanitaire et sociale au profit des retraités et de leurs familles ;

3. La rentabilisation effective des fonds disponibles au profit des Retraités.

Or, la CRF affiche, dans son fonctionnement actuel, des dispositions néfastes de prise en charge et une gestion scabreuse constatée depuis 2009; elle s'est accentuée en novembre et décembre 2016 (disparition des 9 milliards de F. CFA décaissés par le Trésor public). La CRF a pris une orientation diamétralement marginale aux recommandations fermes et salutaires de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.



Eu égard à son rôle envers la catégorie sociale à sa charge, il y a lieu de placer la Direction générale de la CRF dans l'oeil du cyclone, car elle se permet d'entreprendre dans tous les sens des actions qui ne sont pas conformes aux objectifs fixés par le Décret n° 87/447 du 19 Août 1987. Tenez! Comment comprendre que l'autorité de la CRF puisse s'offrir le luxe de procéder au recrutement de six cents (600) agents décisionnaires, avec une masse salariale s'élevant, mensuellement, à quatre cent millions de F. CFA. Et, ce faramineux montant est entièrement imputable sur les fonds des pensions!... Allez-y comprendre! Comme cela ne suffisait pas, le budget de la CRF qui n'est constitué que des versements

mensuels des contribuables n'atteint, par mois, que près de trois milliards de F. CFA. Et, ce qui est encore curieux et alarmant, cette somme d'argent n'est pas réellement versée dans les caisses de la CRF. Et pourtant, le Premier Ministre, Clément Mouamba, a même dénoncé ce scandale financier, lors de sa conférence du mardi 10 octobre 2017 car, l'argent cotisé par ces contribuables n'est que virtuel dans les caisses de la CRF. Donc, l'argent réel est carrément détourné!... Et par qui?

Face à cette gestion foncièrement chaotique de la CRF, certaines pistes de solutions sont à proposer au Gouvernement de la République pour voir le bout de tunnel et s'attendre à une gestion orthodoxe de la CRF. Car, outre se nourrir, se vêtir, se faire soigner correctement, et répondre aux multiples besoins vitaux des membres de la famille, les retraités ont énormément besoin de bénéficiaire ou d'acquiescer des conditions de vie conformes à la décence et au respect des convenances.

Devant un tel contexte, le Gouvernement devrait, nécessairement, opter pour des dispositions appropriées, afin d'accorder aux Congolais du troisième âge qui ne sont autres que les retraités une protection socialement digne du fait

qu'ils ont cotisé lors de leur vie professionnelle, qu'ils sont des citoyens ayant loyalement rendu des services nobles à l'Etat congolais.

Pour ce faire, voici quelques pistes de solutions, parmi tant d'autres, que le Gouvernement devrait entrevoir, à compter de 2018:

1. Inscrire dans la loi des finances, la subvention dite d'équilibre au budget de l'Etat. Car, pour combler le déficit constaté, la CRF a besoin, chaque mois, d'une subvention d'équilibre avoisinant la somme de 2 935 millions de F. CFA ;

2. Absolument, le relèvement des taux de cotisations du côté de l'Employeur doit se situer entre 10 et 15% ;

3. Interdiction formelle à la Direction générale de la CRF de procéder au recrutement des agents décisionnaires. Ce rôle revient, exclusivement, au Ministre de la Fonction Publique ;

4. L'Etat devrait, nécessairement, procéder au recrutement massif de nouveaux Agents de l'Etat, car entre 2016 et 2017, plus de 2925 fonctionnaires ont fait valoir leurs droits à la retraite, leur remplacement s'impose. Ce recrutement concerne particulièrement le ministère de la Santé, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire dont le déficit approximatif est de 32 000 enseignants. Sont aussi intéressés, d'autres ministères, car ce recrutement de nouveaux agents s'avère nécessaire pour renforcer les cotisations des contribuables ;

5. Le paiement des arrérages et arriérés de pension devient une

priorité absolue, afin d'éviter le cumul grandissant de la dette intérieure du Congo;

6. La revalorisation de la pension corrélativement au relèvement de la valeur du point d'indice actuel des agents de l'Etat, allant de 160 à 200, en tenant surtout compte de l'actuel coût de la vie au Congo ;

7. Régularisation des dispositions officielles reconnues par les arrêtés rectificatifs dont certains retraités sont détenteurs depuis 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ;

8. Actualisation de la décision prise antérieurement en Conseil de ministres relative au départ automatique à la retraite. Le respect de cette décision évitera le cumul des arriérés de pensions.

En guise de conclusion, les dispositions ci-dessus mentionnées contribueront, inévitablement, à la gestion digne et rationnelle de la CRF. Leur application aidera, indubitablement, le Gouvernement de la République à anéantir le calvaire des Fonctionnaires retraités et les tourments de leurs esprits. Ce serait dommage, si le Gouvernement de la République ne prend pas cette situation dramatique de la CRF et de la CNSS à bras le corps. C'est tout le système social du pays qui va sombrer et le désarroi deviendra, implacablement, insoutenable!

Antoine BEMBA-POKAT
Administrateur des SAF

«Les Ninjas du site de Kinkala n'étaient pas des faux»

Vendredi dernier, les Ninjas du site de Kinkala ont été, contre toute attente, acheminés dès 5 heures du matin de Kinkala à la Préfecture de Brazzaville. C'est le Commandant de la zone militaire n° 8, en l'occurrence le colonel Basile Boka, qui a instruit le capitaine Okanzé de la police départementale pour assurer leur convoi au moyen d'un bus Coaster.

Selon les informations que le Commandant de zone m'a fait parvenir, les plus hautes autorités de notre pays auraient décidé d'organiser la réinsertion des Ninjas, non plus dans des sites aménagés à cet effet, mais dans les localités d'origine de ces combattants, aujourd'hui démobilisés mais présents le long des artères du Département du Pool, armes en bandoulière.

Sur le site de Kinkala, s'étaient donc retrouvés quelques Ninjas, venus de l'axe Mbanza-Ndounga-Boko, mais le plus grand nombre provenait du District de Mindouli. A la suite de cette décision, trois d'entre eux ont déclaré rejoindre leur famille à Brazzaville, dont Ntoba Mbori, alias Sous-off. Cela a, semble-t-il, expliqué la présence du bus Coaster dans l'enceinte de la Préfecture de Brazzaville, ce matin du 6 mars 2018.

Une promesse non tenue: En réalité, les Ninjas du site de Kinkala se sont sentis trahis par la mesure de portée générale que nous avons évoquée plus haut et qui vise à réinsérer tout le monde dans les villages dont ils sont originaires. En effet, suite à la communication

faite aux sages et notables du Pool par le Président de la République, le 3 octobre 2017 et qui a eu pour effet immédiat, la sortie des Ninjas, mais aussi l'arrêt des affrontements entre les hommes du Pasteur Ntumi et la Force publique, une centaine de combattants avaient décidé d'attendre leur réinsertion dans un site, en l'occurrence celui de Kinkala. Grande a été leur surprise, lorsque près de deux mois après, une démarche tendant à les renvoyer dans leurs localités d'origine est initiée. Il ne nous revient pas de commenter, naturellement, pareille mesure.

Déjà désarmés et démobilisés, les Ninjas du site de Kinkala étaient en droit de redouter les représailles de ceux qui sont restés dans les villages du Département du Pool et qui attendent leur désarmement. C'est pourquoi, sont-ils sortis du bus Coaster à la Préfecture de Brazzaville en évoquant une promesse non tenue.

Une pagaille inquiétante: ceux qui ont vécu la situation en live ont constaté la détermination des Ninjas à ne pas se laisser faire. A quelque chose malheur est bon, d'autant plus que



l'incident de la Préfecture de Brazzaville aura permis aux uns et autres de réaliser une fois pour toutes que les Ninjas du site de Kinkala n'étaient pas des faux, contrairement à ce que disaient les détracteurs de la facilitation entreprise par la cellule de coordination de la Présidence de la République. Lorsque leur porte-parole, en l'occurrence le commandant Ntoba Mbori, alias Sous-off, a fustigé le comportement de ceux qui, des semaines durant, les ont qualifiés de faux Ninjas, ce fut la consternation dans les rangs des spécialistes de la désinformation, tapis dans les réseaux sociaux, mais aussi dans les salons cossus de certaines institutions de la République, où siègent des personnalités originaires du Département du Pool, manifestement en quête de leadership. La sortie impetive et tonitruante (tentative de prise d'otages, blocage de la circulation, velléités de casse etc.) des Ninjas du site de Kinkala,

dans la cour de la Préfecture de Brazzaville, aura aussi donné l'occasion à tous, d'être édifiés sur les capacités des uns et des autres à gérer une problématique de réinsertion. Notre pays regorge de bien des personnes aptes à assumer avec efficacité les responsabilités que le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, a bien voulu leur confier.

Un dénouement heureux... mais: Après avoir exigé des autorités présente à la Préfecture de Brazzaville la mise en œuvre urgente d'un projet de réinsertion à leur profit, les Ninjas du site de Kinkala ont résolu de regagner, non sans regrets, les localités d'où ils étaient partis, avant d'être regroupés dans un site de transit à Louté. Gageons que la République saura les protéger et que l'on ne parlera pas, demain, de «disparus».

Enfin, nous exprimons le vœu profond de voir réussir l'actuel DDR (Désarmement-démobilisation-réinsertion), pour qu'il n'y ait pas récurrence aux prochaines élections et pour que soient bannies à jamais l'instrumentalisation et la manipulation des jeunes du Département du Pool par tous ceux qui rêvent d'un dessein national ou d'une prise de pouvoir par des moyens non-constitutionnels. J'ai dit.

Chris Antoine WALEMBAUD
Cadre du Pool

13 mars 1977: «Bakento ya Congo», vous souvenez-vous encore?

C'était il y a 41 ans. En cette journée dominicale du 13 mars, l'Immortel Marien Nguabi s'adressait au peuple congolais, lors de la célébration de la journée internationale des femmes. On ne disait pas encore «la Journée internationale des droits de la femme».

A ce meeting de l'Union Révolutionnaire des Femmes Congolaises (URFC), place de l'Hôtel de ville de Brazzaville, Nguabi prononce un discours de combat. Il dénonce l'impérialisme français coupable, selon lui, des difficultés économiques du Congo. Il invite, ensuite, le peuple à redoubler de vigilance. Il annonce que de graves menaces pèsent sur sa vie. L'armée et toutes les forces de sécurité sont en alerte maximum. Et puis, alors que personne ne s'y attend, le Président Marien Nguabi lâche cette phrase prémonitrice qui va se réaliser cinq jours plus tard. Il déclare, en effet, devant son auditoire: «Lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son unité qu'en le lavant avec ton sang.»

Les femmes congolaises avaient-elles saisi la portée de cette prophétie au moment où elle fut prononcée. Pensaient-elles que le Président Nguabi allait se faire harakiri? La direction de l'URFC n'a jamais fait de déclaration à ce sujet.

Pourtant, on raconte que du lundi 1er mars au samedi 12 mars 1977, Nguabi était confronté à des difficultés de tous genres d'ordre politique, économique et spirituel qui l'ont peut-être poussé à célébrer la Journée internationale de la Femme le 13 mars, au lieu du 8 mars. Un an plus tôt, le 19 mars 1976, le Président avait eu la vie sauve lors d'un accident d'hélicoptère. Devant le marasme économique et ce qu'il considérait comme le peu d'efficacité des instances du PCT, le Président entendait nettoyer et renouveler les institutions politiques de fond en comble, lors du troisième congrès extraordinaire du parti. Le Bureau politique venait d'être dissout et remplacé par un état-major spécial révolutionnaire de cinq membres. Il semble même que le 6 mars, le Président gabonais Omar Bongo l'avait prévenu d'un coup qui le visait personnellement et lui avait conseillé la vigilance.

Toute cette atmosphère avait-elle entamé le moral du Chef de l'Etat, au point d'annoncer son sacrifice prochain? La primeur étant réservée aux femmes de l'URFC, que reste-t-il aujourd'hui de cette journée spéciale et de leur ressenti après cette déclaration?

Les femmes congolaises sont-elles plus impliquées dans la sauvegarde de la paix? Mènent-elles une vie politique militante et dynamique en défendant les intérêts des femmes et ceux du peuple, au point de sacrifier leurs propres? Ont-elles gardé de Nguabi le souvenir d'un leader humble, modeste, aimant vivre en société? Nguabi insistait aussi ce 13 mars sur l'éducation qui devait conduire à la libération de la femme, en la rendant responsable dans la société, au foyer, au sein de l'administration et de l'entreprise, etc.

Mais ces femmes d'il y a 41 ans, sont-elles encore des militantes? Pourtant, «Bakento ya Congo» actuelles disent que Nguabi n'est pas mort pour rien, car leur lutte continue.

Gustave Pana ZOULA

Pointe-Noire

Réconcilier la femme congolaise avec le pagne

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, l'opérateur de téléphonie mobile Airtel Congo a organisé, le 8 mars dernier une série d'activités, dont le concours du port de pagne. Un noble art dans la culture bantoue, mais qui est en train de disparaître.

Espace Airtel City, dans l'arrondissement 2 Mvoumvou de Pointe-Noire. C'est le lieu choisi par la société Airtel Congo, pour fêter la Journée internationale des droits de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année à travers le monde. Alimentation, éducation,

femme tout son côté festif. D'abord par la musique, à travers les déhanchements envoûtants, caractéristique essentielle de la danse «Muntunta», le groupe tradi-moderne Kilombo kia Sala a emballé les quelque 2000 femmes ayant répondu à l'invitation d'Airtel Congo. D'autres musiciens pratiquant d'autres genres tels que la rumba et coupé



santé, ... Les textes aussi bien internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme que nationaux, à l'image de la Constitution d'octobre 2015, reconnaissent à la femme plusieurs droits fondamentaux. Parmi ces droits, le loisir ou le

décalé ont également offert au public leurs œuvres. Des comédiens ont défilé sur le podium pour faire rire le public par des récits tant loufoques qu'éducatifs. Sans compter les mannequins qui ont défilé avec élégance pour faire la promotion des stylistes-modélistes de Pointe-Noire.



divertissement. Conscient de cette disposition, Airtel Congo a mobilisé toutes les ressources nécessaires pour donner à cette 33e Journée des droits de la

Mais si les femmes ont des droits, elles ont aussi des obligations et des devoirs. Le plus noble et le plus important reste la conservation des valeurs des aînées, tels que le port du pagne.

Un art qui est en disparition dans la plupart des sociétés africaines du fait de l'invasion des habitudes vestimentaires importées de l'étranger.

Il faut donc le promouvoir de manière à le préserver, puis le transmettre aux générations futures. «C'est sûr qu'autant que nous à Airtel Congo, vous aussi avez remarqué que nos filles ne savent plus nouer le pagne, comme nos mamans le faisaient dans le passé. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé ce concours du port de pagne à l'endroit des femmes adultes», a expliqué Gertrude ONGUIET, Coordinatrice médias à Airtel Congo Pointe-Noire. Quatre femmes adultes se sont montrées volontaires et sont montées sur le podium pour montrer au public comment nouer le pagne autour des reins et nouer le turban à partir d'un tissu. Selon le public, c'est Madame Sylla Itoua, la cinquantaine révolue, qui l'a emporté en finale. «Porter le pagne ou nouer le foulard sur la tête, c'est tout un art. Cela exige la même méticulosité que dans l'art de nouer une cravate ou porter un pantalon. Comme vous me voyez là, j'ai utilisé le mode "Zebola", il y a un semblant de nœud au niveau de la hanche. C'est ce qu'a fait avec finesse la dame en pagne du 8 mars

(Madame Itoua, Ndlr). En tout cas, c'est elle la lauréate de ce concours du port de pagne», a souligné Madame Monica Marina Mansanga-Nzingou, une femme venue assister aux activités d'Airtel Congo. Un exploit qui méritait d'être récompensé. Madame Itoua a ainsi reçu d'Airtel Congo une pièce entière de «Super Wax» considéré comme le nec plus ultra des pagnes. Mais, pour la lauréate, la grande victoire, c'est d'avoir offert aux jeunes filles l'occasion d'apprendre à nouer un pagne. «C'est vrai que ce Super Wax est un grand souvenir. Je vais bien le garder. Et je remercie ma grand-mère qui a dépensé toute son énergie à m'enseigner l'art de porter un pagne ou porter un foulard sur la tête. Mais, peu importe le prix que je viens de décrocher. Mon problème est que je deviens désormais une référence. C'est sûr que les jeunes filles ne tarderont pas à m'appeler maîtresse du pagne. Voilà qui m'égayera», s'est félicitée Madame Sylla Itoua, visiblement contente.

Ce qui ne saurait tarder, car bien des filles et des femmes ont promis de prendre le numéro de Madame Itoua. «En tout cas, le jour où je déciderai de m'habiller comme une vraie femme Congolaise, j'appellerai cette femme



pour qu'elle m'apprenne à bien porter le pagne», a préconisé Blanche Achille Ndinga-Makindou, une des spectatrices. En raison de sa portée culturelle, des femmes souhaitent la multiplication des initiatives de promotion du pagne. «Aujourd'hui, on se plaint de la montée en puis-

idoines à ces fléaux. C'est pourquoi, j'estime que d'autres institutions devraient emboîter le pas à Airtel Congo dans la promotion du pagne», a suggéré Solange Kibelolo, journaliste. Mais, réconcilier la Congolaise avec le pagne semble bien dif-



sance des contrevaieurs comme la prostitution ou le nudisme. On devrait commencer par renouer avec les pratiques vestimentaires d'autrefois pour commencer à apporter des solutions

ficile. Tant les habitudes vestimentaires occidentales sont devenues une seconde nature pour les femmes de notre pays.

Yaguine et Fodé, Guinéens, morts aussi pour le Congo

Le devoir de mémoire, c'était il y a dix-huit ans: les victimes de la gouvernance

C'est si dur, que l'on n'en parle pas. Si je parle de ce qui s'est passé il y a dix-huit ans, c'est parce qu'il se passe bien de choses dans nos pays où toute vraie humanité disparaît selon les nécessités de l'immédiateté. A vrai dire, si l'on ne prend garde, on arrive à des fragments d'Etats brisés sans Nation où l'homme a de plus en plus de mal à trouver sa mobilité, pétrifié dans une existence intégrée dans une société encline à la déshumanisation. Comment le message d'amour a-t-il pu s'égarer dans des initiatives qui déstabilisent?

Par Joseph BADILA

Fort heureusement, ils sont probablement nombreux à qui la plaidoirie de Saint-Paul fait encore son effet: chaque chrétien a le devoir de refaire le monde. En clair, son message consiste à empêcher que le monde ne se défasse. Soumis à une histoire corrompue où se mêlent la révolution déçue, la démocratie devenue folle, des cris de détresse qui ne donnent plus vie à l'arbre à palabre ou «arbre de consensus», nous devons tout faire pour entrer dans une nouvelle ère. Ce dont il est question aujourd'hui, c'est d'une menace politique lente, mais dramatique sur la vie des générations futures. Cette perspective peut changer totalement si le «yes we can» peut nous guider en s'éclaircissant. C'est une question d'urgence. C'est une rupture qu'il faut opérer dans le paysage politique qui permettra, à coup sûr, la constitution d'un nouvel espace où doit se situer le «point fixe», de toute orientation politique future. On ne peut pas continuer de

vivre sans «une ouverture» vers le transcendant; en d'autres termes on ne peut vivre dans le chaos. Beaucoup de choses parlent de manière symbolique et c'est en cherchant le sens qu'on progresse. Croyons-nous encore aux symboles? Le symbole est un feu d'artifice où les pièces jouées se succèdent de façon continue. Ces pièces jouées ne doivent pas cesser d'être visibles, elles doivent être utilisées politiquement pour le progrès de l'esprit humain. Aujourd'hui, quel sens revêt la lettre de Yaguine et Fodé? L'histoire de ces deux gamins de Conakry remonte à un jour de lundi, 2 août 1999. Poussés par la misère et la souffrance, ils ont pris le risque de quitter leur pays la Guinée, pour l'Europe. Lorsque le vol SABENA se pose sur le tarmac de l'aéroport ZAVUNTEN de Bruxelles, ça a été la grande stupéfaction. Les agents techniques de la compagnie belge venaient de découvrir deux corps inanimés dans le train d'atter-



Joseph Badila

rissage de l'airbus qui assurait la desserte Conakry-Bruxelles. Dans leurs bagages, une lettre qui ne cache plus la grande détresse: «Messieurs les membres et responsables de l'Europe, c'est à votre solidarité et votre gentillesse que nous vous appelons au secours. En Afrique, on a besoin de vous pour lutter contre la misère, la pauvreté. Il faut mettre un terme à la guerre... Nous vous en supplions et vous prions de nous excuser très, très fort d'oser vous écrire cette lettre...». Pour l'Afrique, Yaguine et Fodé sont les figures symboliques des gens qui paient d'une gouvernance torturante. C'est la «nausée», la crise cruelle, bien plus terrible que celle qui place de milliers de jeunes sur la route de l'émigration. Il faut donc renoncer à toutes nos habitudes. Notre exigence d'action doit s'appuyer sur la conscience de ce Congo nouveau. Regardons la réalité en face et interro-

geons-nous. Il faut vivre tout autrement, condition essentielle pour «vivre vraiment». Pour vivre vraiment, il faut vivre d'amour. Mais qu'est-ce que vivre d'amour? Aimer les gens de son ethnie, un groupe d'hommes de sa région à l'exclusion des autres, cela est faux amour. Selon Léon Tolstoï, l'amour véritable est tout différent. C'est un sentiment beaucoup plus général et beaucoup plus ample. Qui parle de gouvernance en nos terres africaines, ne peut manquer, en tout cas, de songer au recul de l'humanité. Le rapport entre le citoyen et le politique s'affiche sous la forme d'un perpétuel conflit. Dans la plus part des régimes obsolètes, la «politique» signifie l'accès à un mode d'être surhumain. En dernière analyse, le geste exemplaire de la transcendence est impensable. Quand un Etat s'en tient à toute doctrine tendant à attribuer à l'être humain une valeur éminente, il ouvre toute grande la porte à la justice. Comment libérer les esprits placés au centre de la République? La démocratie a pour principe de se charger d'une signification supplémentaire: elle libère les capacités d'entreprendre; elle incarne la réalisation harmonieuse de la Nation; conciliant les oppositions, à la fois nécessaires et fécondes. L'acceptation des approches de la bonne gouvernance favorise la prise en compte des fragilités de la société. Il est donc logique

qu'un débat citoyen soit né. Ensemble, les fils et les filles d'un même pays peuvent faire la régulation dont le pays a besoin. Il faut réinventer une conception non restrictive de l'Etat. Le retour à la normalité, résultant de la volonté de bâtir ensemble un mieux vivre ensemble, peut se reconstruire dans la simplicité. Jules Payot a dit un jour que «la suprême élégance se confond avec la simplicité». Si l'auteur de «L'éducation de la volonté» s'adressait en premier lieu aux

jeunes esprits de son temps, cette maxime, située dans le contexte d'aujourd'hui, peut permettre de dresser le bilan d'un pays fracturé entre des tensions internes et le jeu dangereux des hommes qui ne renient rien de leur passé sans gloire. «Nul ne saute par-dessus son temps», disait Hegel. Le plus gros problème est toutefois que les gouvernants épousent des conceptions très convergentes sur les rapports qu'il convient d'entretenir avec les gouvernés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Cabinet GL CONSEIL RH recrute un (e) Assistant (e) Juridique pour le compte d'un cabinet juridique.

Profil du candidat:

Le/la candidat(e) doit: -Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à un poste similaire - Avoir un Bac+3/4/5 en droit privé, droit public, droit des affaires, droit fiscal, administration des affaires - Avoir un permis de conduire (obligatoire) - Avoir entre 30-40 ans - Qualités exigées: discrétion, dynamique, polyvalent, sens de diplomatie, organisé, ponctuel, capacité de travailler sous pression.

Composition des dossiers:

CV + lettre de motivation et prétention salariale à envoyer à: glconseil.rh@gmail.com

Contacts: 05 691 32 26/06 616 74 49 - Date limite de dépôt des dossiers: Mardi 20 mars 2018, à 16h30 minutes.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél.: Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE
TRANSPORTS & LOGISTICS LIMITED
En sigle «T.L.L.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10 000 000 F. CFA/Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 26 février 2018 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 26 février 2018, sous folio 037/7, n°0321, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La société a pour dénomination: TRANSPORTS & LOGISTICS LIMITED, en sigle «T.L.L.»;

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Capital: Le capital social est de 10.000.000 F. CFA, divisé en 1000 actions de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, immeuble City Center, 1^{er} étage, Appartement 1 A6, quartier Centre-ville;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Les transports fluvial et routier;
- La consignation de navires, chargement et déchargement, magasinage, groupage, remorquage, affrètement, commission de transports, entreposage, consignation et tierce détention de toutes marchandises;
- Auxiliaire de transports maritime et portuaire;
- La logistique de conteneurs et, plus généralement, toutes opérations de transport de conteneurs et autres marchandises et toutes

autres prestations annexes, connexes ou complémentaires;

- Le commerce général, import/export;
- La prise de participation, la gestion et l'administration de ses participations au capital d'autres sociétés congolaises ou étrangères ayant un objet similaire.

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur François AYESA est nommé aux fonctions de Directeur Général; Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 mars 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 158 ;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/18 B 7380.

Pour insertion,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fix: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL / MISE A JOUR DES STATUTS
DE LA SOCIETE DENOMMEE SODEX-H-CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de 10 000 000 F. CFA / Siège social: Brazzaville
RCCM: 13 B 4506

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société SODEX-H-CONGO, en date à Brazzaville du 17 juin 2016, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 1^{er} mars 2018, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 040/10, numéro 0351, il a été pris les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social de l'immeuble «le 5 février 1979», 2e étage gauche Q050/S (face Ambassade Russie), centre-ville Brazzaville, au Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, c/o hôtel Pefaco Maya-Maya, rond-point de l'aéroport;
- Mise à jour corrélative des statuts;

Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 02 mars 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 146;

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/18-397.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

Médias

La carte nationale de presse bientôt disponible

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a procédé vendredi 9 mars dernier, à Brazzaville, au lancement de la campagne de sensibilisation sur les conditions d'attribution et de retrait de la carte d'identité de journaliste professionnel et de journaliste honoraire.

Cette campagne se poursuivra dans les jours prochains sur deux sites retenus: le Centre national de radio et de télévision (CNR-TV) et le siège du journal La Semaine Africaine, dans le but d'assainir le paysage médiatique congolais qui est en train d'être envahi par des amateurs. La Décision N°011 fixant les conditions d'attribution et de retrait de la carte d'identité de journaliste professionnel et de journaliste honoraire, stipule en son article 6: «la possession de la carte de presse est obligatoire et préalable à l'exercice effectif par l'intéressé de la profession de journaliste, sauf pour les stagiaires». Ainsi, toute entreprise d'information et de communication publique ou

privée a l'obligation d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la carte de ses employés dans un délai de six mois suivant l'embauche définitive de son personnel. La durée de la validité de cette carte est de trois ans renouvelable. Le port de celle-ci par son titulaire lui donne accès aux lieux de collecte et de diffusion de l'information, sous réserve des restrictions en matière de confidentialité, de sécurité et de sûreté. Toutefois, le port frauduleux de la carte d'identité de journaliste par une personne n'en ayant pas qualité est punissable, pour faux et usage de faux, et cette personne est poursuivie d'office par le ministère public, et le cas échéant, le véritable titulaire de la carte.



Des professionnels de la communication au lancement de la campagne

Le président du CSLC Philippe Mvouo a rassuré que toutes les dispositions sont prises pour éviter toute falsification de la carte d'identité du journaliste. A noter que cette carte peut être retirée ou annulée sur proposition de la commission dans l'un des cas suivants: changement de nationalité du titulaire; condamnation pénale;

changement d'employeur; cessation d'activités de l'organe; inexactitude des renseignements fournis; obtention frauduleuse de cette pièce; utilisation malveillante de cette carte et décès du titulaire.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Journée internationale de la femme

Le CJID a sensibilisé les femmes sur les violences et les services d'assistance

Pour célébrer la Journée internationale de la femme, le Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), dirigé par Merols Diabankana Diabs, a organisé à son siège, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: «Si vous êtes victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles». Celle-ci a été animée par Kermelis Kimbadi Bouesso, représentante du CJID au Guichet d'assistance aux victimes de violences de Brazzaville, dans le cadre du Projet assistance aux femmes et enfants victimes de violences et Flore Ernestine Ndamba, animatrice au CJID.

Les deux oratrices, dans leur communication, ont mis en exergue les services qu'offre le Guichet d'assistance aux victimes de toutes formes de violences, psychologique (menaces, injures,...); physique (battues, torture,...); sexuelle (viol, attouchements, harcèlement,...); économique (contrôle sur les finances, déni des droits de succession de la veuve et des enfants). Le guichet assure également la prise en charge médicale, psychologique, l'accompagnement juridique et judiciaire: «Quand une victime arrive, nous l'écoutons et peu après, nous l'accompagnons pour la prise en charge médicale et à l'hôpital pour qu'elle soit à l'abri des maladies, des microbes, du VIH-Sida et de la grossesse. Nous l'aménonons ensuite chez le psychologue

étant donné que toute personne victime d'une violence a toujours un traumatisme. Le psychologue essaie de le ramener à la raison.» Et, il est toujours demandé à la victime si l'agresseur est connu ou pas. Et au cas où il est connu, le guichet l'accompagne judiciairement puisqu'il offre aussi ce genre de service. Ainsi, la victime est accompagnée au commissariat de police pour déposer plainte. Le guichet fait ensuite le suivi même quand la personne est déferée au niveau du parquet. Le Projet assistance aux femmes dispose d'un juriste et lorsqu'il y a une difficulté celui-ci est contacté pour une bonne orientation. Outre cela, il y a des avocats. Pour les cas des mineurs, lorsque la situation se complique au niveau de



Les participants et animatrices

l'instruction, il est demandé à la victime un avocat. Pour les violences physiques, il est demandé aux victimes de faire des photos; ces dernières vont servir de preuves, pour poursuivre leurs agresseurs. Car sans preuve, il ne peut y avoir des poursuites judiciaires. S'agissant des violences sexuelles, les victimes doivent se rendre dans les 72 heures à l'hôpital. A Brazzaville, c'est à l'hôpital de Makélékélé ou de Talangai. Et à l'hôpital A. Sicé ou Congo Malembé, pour la ville de Pointe-Noire. Elles doivent par ailleurs se rendre

au commissariat de police ou la gendarmerie la plus proche. Eu égard à leur exposé, l'assistance, posant des questions, s'est appesantie sur la dénonciation des agresseurs, la nature des violences subies par les victimes, etc. Le Guichet se trouve au quartier OCH, à Moungali III, à Brazzaville. Pour bénéficier d'un accompagnement psychologique, médical, juridique et judiciaire, il suffit d'appeler au numéro: 06 439 05 19.

Alain-Patrick MASSAMBA

Agriculture

Des maraîchers brazzavillois encouragés à produire sans moyens chimiques

Sur initiative du Projet d'appui au maraîchage, à la transformation et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville (PAMTAC-B), en partenariat avec l'ONG Essor France et avec le financement de l'Agence française de développement (AFD), 384 maraîchers de Brazzaville-Sud produisent présentement des légumes affirmés "bio" après avoir bénéficié d'une formation de deux ans débutée en avril 2016 et qui a pris fin le 7 mars 2018, à Agri Congo, à Kombé, un quartier de Madibou, le 8^e arrondissement de Brazzaville.

Dans son volet maraîchage, le PAMTAC-B vise de nombreux objectifs. Et la formation suivie par les maraîchers qui ont tous reçus des attestations

de participation leur a permis d'acquérir des connaissances sur des nouvelles techniques de fertilisation, tels que des dispositifs de bio activateur de croissance, de protection des



Photo de famille à la fin de la cérémonie

Lutte contre le braconnage

Arrestation d'un trafiquant présumé d'ivoire et d'écaillés de pangolin

Les agents de la direction départementale des Eaux-et-forêts et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, grâce aux informations fournies par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), le 8 mars 2018, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, un présumé trafiquant des espèces protégées.



Le présumé trafiquant

Il s'agit d'Otika Jitel, de nationalité congolaise, qui a été arrêté pour détention et circulation illégale de trois pointes d'ivoire représentant deux éléphants et d'un sac d'écaillés de pangolin géant. Il serait à la tête d'un réseau bien organisé de trafic des produits de la faune opérant à la frontière Gabon-Congo. Et Sibiti serait l'un de leur point de chute. Les ivoires et écaillés de pangolin géant saisis proviendraient du Gabon et du district de Bambama, dans le Département de la Lékoumou.

Le trafiquant présumé est non seulement poursuivi pour les faits ci-dessus cités, mais aussi pour présomption d'abattage de ces espèces animales intégralement protégées. Celles-ci seraient abattues dans la forêt faisant frontière avec le Gabon. Plus est, il corrompait régulièrement les gardes frontière, pour faire perdurer ses activités illicites. Le prévenu a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il s'expose à des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme. A noter que l'arrestation de ce présumé trafiquant des produits de la faune est la troisième du genre que réalisent les agents des Eaux-et-forêts et de la Gendarmerie nationale, appuyée par le PALF au cours de cette année 2018. Les précédentes remontent au 29 janvier et au 26 février 2018, à Ouesso, dans le département de la Sangha; elles ont conduit respectivement à l'arrestation de six et de trois présumés trafiquants d'ivoire. Leurs procès sont en cours au Tribunal de Grande Instance de Ouesso. Par ailleurs, plusieurs audiences sur la criminalité faunique sont prévues le 14 et 15 mars 2018, dans les Cours d'Appels de Pointe Noire, Dolisie et Owando. Pour mémoire, le pangolin est un insectivore et le seul mammifère pourvu d'écaillés. Son commerce est interdit depuis 2000 par le droit international, mais sa viande et les vertus médicinales associées à cet animal en font l'une des espèces les plus recherchées par les braconniers en Asie. Un spécimen peut être vendu jusqu'à 1 000 dollars au marché noir. Conséquences: deux des quatre espèces asiatiques sont «en danger»: le pangolin javanais et le pangolin de Chine, tandis que les deux autres sont «quasi menacées», selon l'Union internationale pour la préservation de la nature (IUCN).

V.M.

cultures à travers des pesticides naturels, de nouvelles modalités de pépinière ainsi que d'autres innovations. Initiée selon la méthodologie «Formation agricole participative», la formation rend désormais les maraîchers producteurs et entrepreneurs capables de trouver des alternatives techniques et organisationnelles pour résoudre les problèmes rencontrés et d'améliorer leur production et leurs revenus. La mise en place d'innovations techniques, comme la maîtrise de la pépinière sur pilotis, et d'activités productives d'intérêt collectif devraient aider à pérenniser la production en toutes saisons. Selon Ibrahim Mahamadou, représentant Essor au Congo et coordinateur du projet PAMTAC-B, dans le cadre de ce projet l'ambition est de former 600 maraîchers. «Nous allons réfléchir ensemble pour trouver de bonnes solutions afin de vulgariser ce que nous faisons. Nous avons aussi besoin de l'apport des autorités pour rendre visible sur le terrain ce que nous faisons». Nous avons terminé cette formation, a dit Justin Bienvenu Moyo, président d'AgriDev, et il est question que les marai-

chers prennent la relève par leur savoir-faire et être, afin de pérenniser les connaissances acquises. Pour Marie-Pierre Albouy, chef de projet agriculture à Essor, une ONG française dont l'intervention est axée sur le développement agricole, l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, «le but de cette formation est de faire des agriculteurs de vrais entrepreneurs. Et si le succès de cette initiative inonde déjà des perspectives au PAMTAC-B, constitué de l'ONG congolaise AGRIDEV, du Club jeunesse infrastructure et développement et de l'ONG Essor qui finance et pilote le projet, elle doit se renforcer à travers des coopératives». Présent à la cérémonie, Bienvenu Ntsouanva, directeur général de l'agriculture, a attiré l'attention de tous sur la sécurisation de la ceinture maraîchère de Brazzaville menacée par les travaux d'aménagement urbain. De même, il a plaidé pour une meilleure organisation des maraîchers de Madibou, Mbouono, Kombé, Kibina, Nganga-Lingolo et Samba Alphonse en vue de bénéficier des financements adéquats.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

**Appel d'Offres National n° : AON F01/22 – 11 – 2017/IDA53020 - CG
PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE ET A PRIX UNITAIRE**

Pour la fourniture de vêtements de travail, de chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

i) Le nom des soumissionnaires ayant déposé des offres et le total des prix unitaires lus publiquement

Identification du soumissionnaire			Total des prix unitaires par lot (lu publiquement)		Modifications ou commentaires
Nom	Ville	Pays	Monnaie	Montant (HT)	
SOMADIF	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 36 000 Lot 2 : 212 000 Lot 3 : 90 000 Lot 4 : 232 000	A fourni les échantillons du lot n°1, lot n°3. Pour le lot n°2, la société SOMADIF n'a pas fourni l'échantillon concernant la blouse Bugatti. Pour le lot n°4, la société SOMADIF n'a pas fourni l'échantillon concernant la toile de laine. Les prix sont HT et TTC
ASTI	Pointe Noire	Congo	F.CFA	Lot 1 : 80 000 Lot 2 : 182 800 Lot 3 : 105 500 Lot 4 : 461 890	A fourni tous les échantillons exigés dans le dossier d'appel d'offres. Les prix sont hors taxes.
URI BOUTIQUE	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 34 000 Lot 2 : 126 000 Lot 3 : 80 000 Lot 4 : 453 560	A fourni les échantillons du lot n°1 et du lot n°3. N'a pas fourni les échantillons du lot n°2. Pas des échantillons pour le lot n°4. A l'ouverture des plis, les établissements URI BOUTIQUE avait donné les prix en détail. Ils n'avaient pas fait la somme des prix unitaires. Pour la sous-commission était obligé de faire la somme pour une meilleure comparaison des prix.
LGM	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 50 000 Lot 2 : 134 000 Lot 3 : 54 000 Lot 4 : 235 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°2, du lot n°3. Pour le lot n°4, la société LGM n'a pas fourni l'échantillon concernant la toile de laine Les prix sont HT et TTC
				Lot 1 : 50 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°2, du lot n°3. Pour le lot n°4, la société LGM n'a pas fourni l'échantillon concernant la toile de laine Les prix sont HT et TTC
CBM	Pointe Noire	Congo	F.CFA	Lot 2 : 134 000 Lot 3 : 54 000 Lot 4 : 235 000 Lot 1 : 50 000 Lot 3 : 82 000 Lot 4 : 210 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°3 et du lot n°4 Les prix sont HT et TTC

ii) le nom des soumissionnaires et les prix des offres ayant été évaluées

Soumissionnaire	Désignation des lots	Total des prix unitaire corrigé/ rabais inclus par lot	Ajouts pour omission	Total des prix unitaire par lot
SOMADIF	Lot1	42 804	0	42 804
	Lot 3	107 000	0	107 000
ASTI	Lot 2	182 800	34 549,20	217 349,20
	Lot 3	105 500	19 939,50	125 439,50
	Lot 4	461 890	87 297,21	549 187,21
URI BOUTIQUE	Lot 3	80 000	15 120	95 120
LGM	Lot 2	159 328	0	159 328
	Lot 3	64 206	0	64 206
CBM	Lot1	59 450	0	59 450
	Lot 3	97 498	0	97 498
	Lot 4	249 690	0	249 690

iii) le nom des soumissionnaires dont l'offre a été rejetée et les motifs de leur rejet

Pour le lot 1 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
ASTI	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à bouton Pantalon 65% polyester et 35% coton à bouton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions
URI BOUTIQUE	Veste 65% polyester et 35% coton. Pantalon 65% polyester et 35% coton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions
LGM	Veste 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à bouton Pantalon 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à bouton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions

Pour le lot n°2 :

ANNONCE

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
SOMADIF	Veste cuisine blanche 65% polyester et 35% coton	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Calot 65% polyester et 35% coton	Calot 100% coton
	Pas d'échantillon dans son offre.	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m2 minimum à pressions)
ASTI	Veste cuisine blanche 65% polyester et 35% coton	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Calot 65% polyester et 35% coton	Calot 100% coton
	Torchon 65% polyester et 35% coton	Torchon 100% coton
URI BOUTIQUE	Pas d'échantillon	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Pas d'échantillon	Tablier valet blanc 100% coton
	Pas d'échantillon	Tour de cou 100% coton
	Pas d'échantillon	Calot 100% coton
	Pas d'échantillon	Torchon 100% coton
	Pas d'échantillon	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m2 minimum à pressions)
	Pas d'échantillon	Blouses blanches 100% coton
	Pas d'échantillon	Liteau blanc

Pour le lot n°4 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
SOMADIF	Pas d'échantillon	Toile de laine
LGM	Pas d'échantillon	Toile de laine
URI BOUTIQUE	Pas d'échantillon	Lunettes de protection soudeur
	Pas d'échantillon	Tablier en cuir pour soudeur
	Pas d'échantillon	Masque à souder
	Pas d'échantillon	Gants de protection contre la chaleur
	Pas d'échantillon	Gants à soudure
	Pas d'échantillon	Gants à meuler
	Pas d'échantillon	Bouchon d'oreille pour soudeur :
	Pas d'échantillon	Cagoule de soudure
	Pas d'échantillon	Toile de laine

iv) données sur le marché attribué

Pour le lot n°1 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	SOMADIF			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
	1	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions	18 000	21 402

	2	Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m2 à pressions	18 000	21 402
Durée du marché	12 mois			
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande			

Pour le lot n°2 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	LGM			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation		
	1	Veste cuisine blanche 100% coton :		
	2	Tablier valet blanc 100% coton :		
	3	Tour de cou 100% coton		
	4	Calot 100% coton		
	5	Torchon 100% coton		
	6	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m2 minimum à pressions)		
	7	Blouses blanches 100% coton		
	8	Liteau blanc :		
Durée du marché	12 mois			
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande			

Pour le lot n°3 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	LGM			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
	1	Chaussures de sécurité de cuir pleine fleur de finition de couleur noire	30 000	35 670
	2	Botte	24 000	28 536
Durée du marché	12 mois			
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande.			

Pour le lot n°4 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	CBM			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
	1	Gants contre le risque mécanique	6 000	7 134
	2	Masque anti poussières	10 000	11 890
	3	Lunettes de protection en plastique	2 000	2 378
	4	Lunettes de protection soudeur	5 000	5 945
	5	Casque de protection	20 000	23 780
	6	Tablier en cuir pour soudeur	20 000	23 780
	7	Masque à souder	25 000	29 725
	8	Gants de protection contre la chaleur	6 000	7 134
	9	Gants à soudure	6 000	7 134
	10	Gants à meuler	20 000	23 780
	11	Bouchon d'oreille pour soudeur	25 000	29 725
	12	Cagoule de soudure	25 000	29 725
13	Toile de laine :	40 000	47 600	
Durée du marché	12 mois			
<p>Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande</p> <p style="text-align: right;"><i>Le Coordonnateur du PDCE</i> OKOMBI Auxence Léonard</p>				



Programme de Pays pour la République du Congo

Contexte:

Le Catholic Relief Services –USCCB (CRS), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Episcopale des Evêques des Etats Unis d'Amérique. CRS a été créé en 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA, de l'agriculture, de l'eau, du microfinance et de l'édification de la paix.

Depuis les années 2000, CRS appuie à partir de son bureau de Kinshasa son partenaire CARITAS Congo à mettre en œuvre des activités d'urgence et de développement en république du Congo. En 2017, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) a approuvé la demande de financement pour le paludisme présenté par le Congo-Brazzaville pour la période 2018-2020. La nouvelle subvention devrait débuter en mai 2018 pour une période de deux ans et sera centrée sur la distribution massive de MILDA dans les 12 départements du pays. La dernière subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le paludisme au Congo-Brazzaville était la subvention de la phase 8, phase I, qui a été abandonnée en 2013.

Dans le cadre de ce projet, CRS recrute sept (7) agents ci-dessous:

- 1- Un (e) Chargé (e) d'administration, et ressources humaines;
- 2- Un (e) Chargé(e) des approvisionnements;
- 3- Un(e) Chargé (e) des Finances;
- 4- Un (e) Project/Grant Accountant;
- 5- Un (e) Supply chain monitoring officer;
- 6- Un (e) Cleaner & réceptionniste;
- 7- Un (e) chauffeur.

Pour plus d'informations sur les qualifications, diplômes et expériences requis pour chaque poste, vous pouvez contacter la CARITAS CONGO, Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminate CONGO – Brazzaville ou consulter le site internet (<http://www.jobinbrazza.com/>).

Comment postuler: veuillez soumettre votre dossier composé d'un curriculum vitae incluant trois références professionnelles, une lettre de motivation adressée à Mr le Représentant Résident de CRS RD Congo et République de Congo basé à Kinshasa des copies certifiées conformes des titres académiques, des certificats et autres attestations des services rendus, tout autre document jugé utile sur le parcours dans une enveloppe fermée en mentionnant le titre du poste et à déposer à la réception du bureau de CARITAS CONGO, Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminate CONGO – Brazzaville. Ou bien vous pouvez envoyer sous-forme électronique à l'adresse: CD_Jobs@global.crs.org au plus tard le 30 mars 2018 à 14 heures de Brazzaville.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire

116, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1er étage
Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«RETAIL BRANDS CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) de Francs CFA
Siège social: 1141, avenue Loutassi, rez-de-chaussée de l'hôtel PAMA,
Plateau des 15 ans-Moungali, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du cinq février deux mil dix-huit (05/02/2018), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «RETAIL BRANDS CONGO», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le six février deux mil dix-huit (06/02/2018), folio 024/2, numéro 051, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale: «RETAIL BRANDS CONGO»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés:

- Madame FILA NZOLOLO Christelle;
- Monsieur TSOUVELEKAKIS Konstantinos;
- Madame VAHARIS Sofia.

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10 000 000) de francs CFA, divisé en MILLE (1000) parts sociales de DIX MILLE (10 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à MILLE (1000), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 1141 de l'avenue Loutassi, rez-de-chaussée de l'hôtel PAMA, Plateau des 15 ans-Moungali (République du Congo);

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Importation, exportation, représentation et vente de textile, prêt à porter et accessoires de la marque

BROOKS BROTHERS ou des autres marques équivalentes;

- La société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobilière et immobilière mais non limitée à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage, ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière;
- Elle pourra, en outre, investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date du cinq mars deux mil dix-huit (05/03/2018), sous le numéro 18 DA 149;

Immatriculation: La SARL «RETAIL BRANDS CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/18 B 7344 du cinq mars deux mil dix-huit (05/03/2018);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérante statutaire: Madame FILA NZOLOLO Christelle.

Pour avis,

Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
(PADEF)

AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 02/2018/ PADEF/UNGP-RPM

«Recrutement d'un Consultant International chargé d'élaborer le rapport d'achèvement du PADEF»

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un consultant international chargé d'élaborer le rapport d'achèvement du PADEF. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. L'objectif global de la mission est de produire un rapport d'achèvement du PADEF qui met en exergue l'ensemble des réalisations du Programme, souligne les insuffisances de sa mise en œuvre tout en présentant une évaluation finale de l'impact du PADEF sur les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Le rapport devra également apporter les enseignements tirés de l'expérience du PADEF et qui seront nécessaires aux activités de préparation du Programme relai (PADEF 2). De manière spécifique, le rapport d'achèvement présentera les principaux résultats en comparaison avec les objectifs du Programme tels que mentionnés dans les documents de conception. Par ailleurs, le rapport d'achèvement présentera les impacts qualitatifs portant sur les mécanismes de mise en œuvre et l'ensemble des bénéficiaires.

3. Lieu et durée de la mission: La mission des Consultants se déroulera en République du Congo à Brazzaville et à l'intérieur du pays plus spécifiquement dans les dix (10) départements de la zone d'intervention du Programme pour une durée de 45 jours à compter de la date de la contractualisation.

4. Profil du consultant: Le consultant devra:
- Etre un Agronome/Agronome, Economiste Rural ou d'une discipline connexe mais ayant au moins dix ans d'expériences pertinentes en développement agricole ou rural;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine Agropastoral;

- Avoir une connaissance parfaite de la zone d'intervention du Programme;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la réalisation des missions similaires;
- Avoir une forte capacité d'analyse, de synthèse, de communication et de rédaction;
- Avoir une maîtrise des logiciels statistiques de base de données et de traitement des données (SPSS, STATA, ACCESS,

Epi Info, etc.);

- Connaître des langues parlées dans la zone de l'étude serait un atout.

5. Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants

- Un CV détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires,
- Les copies des diplômes,
- Une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, attestation de bonne fin ou copies de contrat)
- Une note méthodologie,
- Une facture relative à sa prestation comprenant: son perdiem, DSA et son billet d'avion Aller/Retour.

Le Consultant international sera approuvé par un consultant national de profil analyste financier. Le recrutement du consultant national (l'analyste financier) se fera sous la responsabilité du consultant international. L'Unité Nationale de Gestion du PADEF mettra à la disposition du consultant international les curriculums vitae des consultants nationaux inscrits sur la liste restreinte.

6. Sur cette base, le consultant international sera sélectionné conformément aux directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode «Sélection à Titre Personnel (STP)».

7. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16 h00.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 29 mars 2018 à 12H 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 02/2018/ PADEF/UNGP-RPM ai relatif au recrutement d'un consultant international chargé de réaliser le rapport d'achèvement du PADEF».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél: 00242 06 658 59 19 / 06 973 72 65, Email: blprodercongo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2018

La Coordinatrice du PADEF ai

Virginie Judith IBARRA

MESSAGE

La Semaine Africaine assure de son soutien et de ses prières ferventes l'Abbé Mesmin-Prosper Massengo, à l'issue du retour vers Dieu-Le Père de papa Charles MASSENGO.

Union de prière.

Qu'il repose en paix!



ELECTION MISS ALBINOS 2018 1^{ère} EDITION

14 JUILLET 2018
A PARTIR DE 18 H 00

APPEL AUX SPONSORS
PARTENAIRES

Tel : (+242) 06.627.65.12
(+242) 01.406.31.27

COMITE MISS ALBINOS
Récépissé N°475/015/MID/DGAT/DER/SAG
Siège social : 16, rue Mbouli/Moukondo/ Arrondissement 7 Milou

Centre culturel russe de Brazzaville

Un trio d'esthètes du pinceau congolais en exposition

Ils s'appellent Sylvestre Mangouandza, Russel Nguoni Nzoumba et Guy Florent Samba. Ils sont trois esthètes du pinceau congolais à l'honneur au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville. A la faveur d'une exposition-vente qu'ils y tiennent, du 14 mars au 5 avril 2018. Et dont le vernissage a eu lieu mercredi dernier, en présence de Mme Edith Laure Itoua, conseillère du président de la République, chef du département des Congolais de l'étranger, et de Sergey Belyaev, directeur du CCR.

Cette exposition collective est composée de 41 chefs-d'œuvres visuels. «Masque téké», «La joie des filles», «Yoro le pêcheur», «Femme du bar», «Qui vivra verra», «Maternité Kongo», «Éléphant», «Femme des champs», «Scène de marché», «Marché du poisson», «Scène de pêche», et «Masque kébé-kébé» sont les œuvres qui portent l'estampille de Sylvestre Mangouandza, par ailleurs président de l'Association des peintres de l'Ecole de peinture de Poto-Poto. Des toiles dont les prix varient de 150 000 à 1.500.000 F. CFA. La technique utilisée étant l'huile sur toile. Guy Florent Samba, pour sa part, présente dix œuvres qui coûtent de 120 000 à 450 000 F. CFA: «Les attributs princiers», «L'Aurore», «Le train de la vie»,

«La force du caractère», «La chasse du roi», «La purification», «La cité», «Femme de champ», «Makoko», et «Souve-



Guy Florent Samba expliquant ses œuvres

nirs des ancêtres». Techniques utilisées: huile et acrylique sur toile et huile sur bois. Enfin, Russel Nguoni Nzoumba, utilisant la technique de l'huile sur toile, expose 19



De g. à dr. Edith Laure Itoua, Sergey Belyaev et les trois peintres à l'honneur



tableaux dont les prix varient de 50 000 à 650 000 F.CFA: «Vendeuse de mangues», «Girafe au point d'eau», «Ko popa», «Les tresses», «L'enfant et son jouet», «Djibon», «Fumeuse de

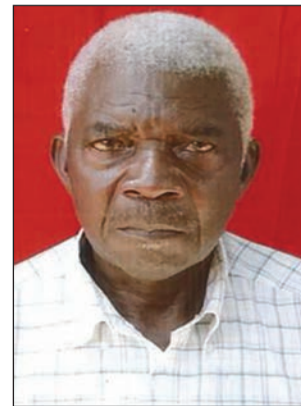
pipe», «Lionne au point d'eau», «Grâce juvénile», «Nzoko», «Tsam tsameur», «Retour des champs», «Ragots de bois», «Nzela na Mboka» (route au village), «Marche des éléphants», «Le repas», «Nzungu na moto», etc. Le dernier tableau cité a été offert en cadeau à Mme Edith Laure Itoua qui a répondu juste à une devinette du peintre: «Quelle est cette reine qui nous fait pleurer tout le temps?» Réponse: la fumée. A signaler que l'exposition est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 16 heures.

Véran Carrhol
YANGA

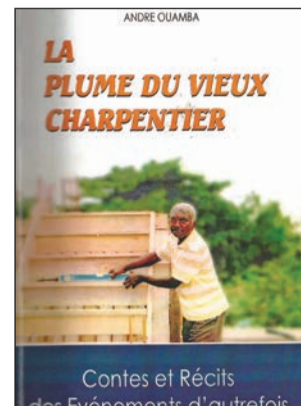
André Ouamba publie «La plume du Vieux charpentier», un recueil de contes et légendes

De charpentier à écrivain, il n'a fait qu'une enjambée !

La septantaine révolue et charpentier professionnel depuis son adolescence, André Ouamba vient de publier son premier recueil de contes et légendes : «La plume du Vieux charpentier». Il vient ainsi de faire irruption dans le cercle très étriqué des écrivains congolais de renom.



André Ouamba



Couverture du livre

Paru à Brazzaville, en février 2018, aux Editions Copie-Plus, «La plume du Vieux charpentier», est un ouvrage enregistré au Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA). Son auteur, André Ouamba, y a consigné la somme de plus d'une douzaine d'années de recherche en récits de son terroir kongo natal. Compilation de trente-cinq contes, légendes et faits vécus sur la vie sociale, elle nous pousse à constater que «Le premier André Ouamba est là.»

L'opuscule de Ouamba, 178 pages, paraît au lecteur lambda, ainsi qu'au lecteur exercé comme pour dire: «Gardez-vous d'oublier votre identité : les contes et légendes de chez vous, et souvenez-vous d'où vous venez, où êtes-vous et où vous allez!». Car chaque peuple possède avant tout ses traditions, avant de se dissoudre dans le modernisme. Les Congolais, de même que les Africains, même citadins, ont d'abord leurs racines d'où ils tirent leur sève culturelle. Leur «Autrefois», recèle d'un fond éducateur dense en vitalité qui leur permet de garder l'équilibre dans l'«Aujourd'hui» et construira, à coup sûr, leur «Lendemain», avec dignité.

Malgré certains défauts de rewriting, dus à l'imperfection de toute œuvre humaine, cet ouvrage mérite encouragements, pour propulser l'auteur vers la parution d'un deuxième livre sur d'autres domaines de la trésorerie culturelle congolaise.

Dans ce volume 1 de «Vieux Ouamba», sur l'attrayante première de couverture, on le voit dans son atelier en train de fabriquer une bibliothèque, en ajustant les planches à l'aide d'un niveau. Puis, il nous situe la motivation première qui l'a conduit à écrire cet ouvrage. C'est l'objet de son avant-propos. Il y pose les solides longrines du pont qu'il construit entre les deux mondes: la menuiserie et la littérature.

Après quoi, il nous plonge dans le plat de résistance de son livre. Du chapitre 1, dans lequel il expose l'envol de ses pensées vers les paysages de sa terre natale, au chapitre 35, sur l'histoire de la recherche du cul du chien coupable de pet devant le lion, en passant par Makoubila, le déterreur de cadavres, au milieu de l'ouvrage, c'est un condensé de fables et réalités qu'il nous invite à déguster avec intérêt.

La clarté du livre est telle que chaque conte est indépendant de celui qui le suit ou le précède. Aucun lien n'est possible entre eux. Le lecteur est donc libre de commencer sa lecture sur la fable qui l'attire le plus. L'important pour l'auteur est de proposer une panoplie de récits qui, à la fois, remémore et cimente les acquis culturels des lecteurs. De ces contes et légendes d'Afrique, rien ou presque n'est laissé sur le bord de la grand-route appelée lecture. Tout y est important. Chaque récit a sa propre leçon de morale. In fine, le mérite du nouveau livre est de linker le modernisme à l'ancestralité, ancre et boussole de la vie. Ce tandem constitue, à n'en point douter, le socle des peuples africains.

Enfin, sur la quatrième de couverture, l'éditeur décline l'identité de l'auteur et nous dit qu'il est né le 14 janvier 1946, à Matombé (Boko). Il le présente ici sur sa troisième facette, celle de chrétien, serviteur du Dieu Très-Haut. André Ouamba, vêtu, en uniforme des Porteurs de flambeau de l'Armée du Salut est, en effet, le Président de cette brigade, au poste de Mansimou (Division de Brazzaville 2). Il réunit ainsi en lui seul, un triumvirat de statuts : charpentier, écrivain et chrétien, à la gloire de Dieu et de son Christ. Le livre est vendu chez l'auteur et au poste de Mansimou, vers la Cité de l'OMS-Afrique/Brazzaville, au prix de 5.000 F. CFA.

Gabriel DIMONEKENE.

Disparition

Il s'appelait Moïse Lazare Tati Mimoz

Né le 2 septembre 1950 à Pointe-Noire, d'une mère qui a donné naissance à neuf enfants dont il est le quatrième, l'artiste musicien, auteur-compositeur Moïse Lazare Tati, plus connu sous le pseudonyme de Mimoz, a quitté la terre des hommes le 24 février dernier. Des suites d'une longue et pénible maladie. Il a été inhumé au cimetière familial de Dioisso (Département du Kouilou), mercredi 7 mars 2018. En présence de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et lettres de Pointe-Noire, Tchichele Tchivela, ancien préfet du Kouilou, et des artistes comme Théo Blaise Kounkou, Mienandi Moutchatcho, Djo Felie. La liste n'est pas exhaustive.

De son cursus scolaire, il ressort que Mimoz a fait ses études primaires à l'école catholique Saint Pierre. Après l'obtention du son Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), il poursuit ses études au Collège d'enseignement général (CEG) Trois Glorieuses. Mais, pas pour longtemps, puisqu'il s'inscrit au Collège d'enseignement technique mixte (CETM) 12 Août, option maçonnerie. En 1967, il est recruté dans l'Armée populaire nationale (APN). Mais, pour des raisons non élucidées, il déserte le camp six mois après la formation commune de base. Et retourne poursuivre ses études au CETM 12 Août, où il obtient son Brevet d'études moyennes techniques (BEMT), option maçonnerie. Tati Mimoz fait ses premières armes dans la musique en 1968, au sein du groupe vocal Les Anges noirs. Avant d'intégrer l'orchestre Tsessa, en qualité de drummer et batteur, aux côtés de Pergot, Soso, et Sauvage. Son succès à la batterie fait

boule de neige à Pointe-Noire. L'orchestre Africa Negro Mokanda, sans tergiverser, le recrute en 1972. Il est aux côtés des virtuoses comme Keya Simon, Rondosse, et Romy. Cet ensemble musical passe plus d'une année à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. C'est là-bas que Tati Mimoz signe, aux éditions populaires de Luambo Makiadi (Franco), son premier titre phonographique intitulé: «Chance éboya ngai». Une chanson qui se joue et se danse encore dans les bars dancings aujourd'hui. Revenu à Pointe-Noire en 1973, Mimoz, d'inspiration fertile, large, aux éditions Garent, son deuxième titre: «C'est pas possible», dans l'orchestre Africa Mode Matata.

Chauffeur à l'hôtel Novotel, actuel Elais, Mimoz sera révoqué en 1973. La même année, il trouve du travail à la Société congolaise de pharmacie (Socophar), comme chauffeur livreur. Muté à Brazzaville en 1996, l'artiste intègre la grande famille de Super Boboto de Brazzaville



Moïse Lazare Tati

(SBB), aux côtés des talentueux musiciens que sont Passy-jo, Auguste Fall, Loumande José Bados, Mbaki Aaron Mitoga, Ngavouka François Ringo, Boniface Mazonga «Maz Boni Djoni», Jeannoï Bonnet, Ange Pouabou, et j'en oublie. C'est



La dépouille de l'artiste

dans le SBB que Tati Mimoz a connu sa plus grande épopée musicale. Dans la foulée, il met sur orbite la chanson éponyme

«Matoyi», enregistrée à Kinshasa, aux éditions La Ruche. Cette chanson qui retrace le vécu quotidien des hommes a fait le tour du monde. Malgré ce succès, Mimoz quitte le SBB en 1999 pour l'orchestre Kamikaze Loninguissa de Youlou Mabiata. Il a aussi marqué d'une pierre blanche l'histoire du groupe Mamaki Monastère. Après la fermeture de Socophar, Mimoz continue à travailler comme chauffeur à l'ambassade des Etats-Unis au Congo. Mais suite aux guerres à répétition que le Congo a connues, il prend la résolution de se réfugier dans sa ville natale. Grâce à la présence de Mimoz et Sivori, Max Toussaint Loemba, grand mécène de la musique, ressuscite l'orchestre Africa Mode Matata, en 2000. Kounkou, alias Rochereau, Zobio

et tous les autres anciens du groupe signent leur come back. L'ensemble musical ressuscité prend le nom de Bana Plus.

Des problèmes de leadership vont surgir. Mimoz, Racheli et Sivori, autrement dit le trio Mirasi, claquent la porte et montent, le 22 février 2002, au bar Crocodile, sur l'avenue de la Révolution, l'orchestre Les Grands Tchatchamen. Un groupe au sein duquel Mimoz signe plusieurs œuvres, parmi lesquelles: «Lisolo ya

Tchatchamen», «Bodutaka», «Bianief», «Chéri Mimoz» et «Bondeko», son dernier titre. Torturé par un mal qui l'a fortement rongé, Mimoz a été rappelé à Dieu. Il laisse une veuve, six enfants (dont trois garçons), et 18 petits-fils.

Equateur Denis NGUIMBI



B.P.: 06, Cité du Djoué
Brazzaville, CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/008/2018

**RECRUTEMENT DES ENTREPRISES CHARGEES D'EXECUTER LES TRAVAUX DE:
LOT N°1 : AMENAGEMENT D'UN ESPACE VIP Y COMPRIS AMEUBLEMENT TOILETTES
ET COULOIR D'ACCES.
LOT N°2 : REHABILITATION DE LA FACADE AU DESSUS DE L'AUVENT DU BATIMENT
PRINCIPAL DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE**

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux d'aménagement d'un espace VIP y compris ameublement toilettes et couloir d'accès (Lot n°1) et de réhabilitation de la façade au-dessus de l'auvent du bâtiment principal (Lot n°1 2) du bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique.

En effet, Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO) qui est basé à Brazzaville, République du Congo vient de mettre en œuvre le projet de rénovation de salle de conférence n°1 pour permettre à celle-ci de répondre désormais aux normes internationales et de la doter des équipements de très haute technologie, c'est ainsi que les espaces attenants à cette salle tels que, les toilettes, le hall d'entrée, l'auvent et le couloir doivent également être rénovés afin de les mettre au même standing que la salle de conférence n°1. Pour parachever cette vision, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique se propose de procéder à l'aménagement d'un espace VIP dans le magasin de la salle de conférence n°1 et à la réhabilitation de la façade située au-dessus de l'auvent du bâtiment principal.

C'est à ce titre que l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres pour, le recruter des entreprises chargées de l'exécution des travaux de:

Lot n°1: Aménagement d'un espace VIP y compris ameublement, toilettes et couloir d'accès,

Lot n°2: Réhabilitation de la façade au-dessus de l'auvent du bâtiment principal du bureau régional de l'OMS, à Brazzaville, République du Congo.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offre y afférant jusqu'au 20 mars 2018, entre 9H

et 13H, auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
 - une copie de la patente de l'année en cours
 - une copie de l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
 - Une copie d'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
 - l'expérience professionnelle;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs);
 - les références des travaux similaires déjà réalisées;
 - la liste du matériel à mobiliser;
 - la méthodologie à mettre en œuvre.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part.

LES ENVELOPPES CONTENANT CES DEUX OFFRES (LOT N°1 ET LOT N° 2) SERONT FERMEES SEPAREMENT et devra porter la mention «RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEES D'EXECUTER LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VIP, Y COMPRIS AMEUBLEMENT TOILETTES ET COULOIR D'ACCES DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE LOT N°1.

ET
RECRUTEMENT DES ENTREPRISES CHARGEES D'EXECUTER LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA FACADE AU

DESSUS DE L'AUVENT DU BATIMENT PRINCIPAL DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE LOT N°2».

L'enveloppe devra être déposée, au plus tard, le 27 Mars 2018, à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P.: 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le 23 mars 2018 à 10H avec comme programme:

- 10H00 à 10H15: séance de briefing;
- 10H15 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux et;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Notes bien:

Les soumissions groupées lot 1 et lot 2 ainsi que les soumissions par voie électronique seront rejetées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées; La soumission des documents administratifs est obligatoire pour chaque lot. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande d'informations complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante: afroafrbids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE

Quantités limitées

OFFRE SPÉCIALE

DELL E514dw

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 2400 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi
- Vitesse d'impression : 19 ppm

~~192 000~~
130 000 FCFA

Réf.19020405

DELL B5465dnf

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface: USB 2.0, LAN, hôte USB
- Vitesse d'impression: 70 ppm

~~738 000~~
290 000 FCFA

Réf.19020406

DELL 2150cn

- Imprimante laser couleur
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, port Ethernet
- Vitesse d'impression : 23 ppm

~~415 000~~
300 000 FCFA

Réf.19020348

DELL B2360dn

- Imprimante laser monochrome
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, Gigabit LAN
- Vitesse d'impression : 40 ppm

~~313 500~~
100 000 FCFA

Réf.19020150

DELL B1260

- Imprimante laser monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, Ethernet
- Vitesse d'impression : 28 ppm

~~173 500~~
100 000 FCFA

Réf.19020267

Une marque **OFIS** www.ofis-ois.com (+242) 06 600 0000 info@ofis-ois.com

OFFRE D'EMPLOI

La compagnie CONGO CONSERVATION COMPANY (C.C.C.) organise un recrutement de personnel pour ses sites touristiques de Mbo, Lango et Ngaga situés dans le parc d'ODZALA -KOKOUA et dans les environs du district de MBOMO, département de la Cuvette Ouest.

Les postes de travail disponibles sont les suivants:

A - Restauration:

- Serveurs/Barmen - 3 postes
- Conditions requises: Etre de nationalité Congolaise; Disponibilité à travailler en brousse; Niveau d'études de Terminal ou plus; Bonne connaissance du Français et habilité à s'exprimer en Anglais; Bonne moralité; Bonne tenue;

B- Hébergement:

- Employés d'Hébergement – 3 postes: (Femmes/Hommes de chambres, blanchisserie et repassage)
- Conditions requises: Disponibilité à travailler en brousse; Niveau

d'études – classe de 3ème ou plus; Bonne moralité; bonne tenue; Bonne connaissance du Français; Ouvert à tous jeune Congolais résident dans le district de Mbomo.

Dossier à fournir:

- Demande d'Emploi
- Curriculum Vitae
- Une carte de photo
- Copie de diplôme, attestation de niveau ou certificat de précédent travail dans le domaine.

Dépôt des dossiers:

- Brazzaville: Siège social de CCC, Parcelle 200, Ex Télé-Congo, Makélé-kélé (Derrière la DEC)
- Mbomo: Jardin d'enfants de SPAC «Ecole Sandza - Mobimba»

Date limite de dépôt des dossiers, le 31 Mars 2018 à 17h00

Pour tous contacts:
Haingo@odzala.com;
Joel@odzala.com
ben@odzala.com
(06-922-06-08 / 05-522-06-08)

PAGE 22 - LA SEMAINE AFRICAINE N° 3775 DU VENDREDI 16 MARS 2018

Equipes nationales du Congo

D'où vient le nom «Diables-Rouges»?



Ces héros de "Yaoundé 72" qui ont inspiré Jacques Ferran et écrit la plus belle page du sport congolais.

On aurait pu continuer à les appeler «Congo Sport». Pourtant, les joueurs de l'équipe nationale de football du Congo, d'abord, ceux des autres disciplines sportives, ensuite, sont désormais surnommés les Diables-Rouges. Pourquoi? Petit récapitulatif historique.

Mais pourquoi diables?

L'histoire retient que Jacques Ferran, à l'époque directeur de France Football, est le premier à appeler les joueurs congolais «Diables-Rouges» à l'issue du match Soudan-Congo. Que lui est-il passé par la tête au moment de cette victoire pour

nationales ont été affublées de ce nom par la presse sportive locale. Les handballeuses ont gagné 4 titres continentaux (1979, 1981, 1983 et 1985), et participé aux Jeux Olympiques (1980) et à plusieurs coupes du monde. Les basketteuses ont raté de peu le titre continental en



Les quadruples Championnes d'Afrique de handball

Le nom de l'équipe nationale remonte au mois de février 1972. Le Cameroun abrite la 8e Coupe d'Afrique des nations de football. Le Congo y participe et est logé dans le groupe B en compagnie du Soudan, détenteur du trophée, du Zaïre (actuellement République Démocratique du Congo) vainqueur de l'épreuve en 1968, et du Maroc, représentant de l'Afrique à la Coupe du monde 1970 au Mexique. Un groupe coriace.

Nul ne croit en la bonne étoile des footballeurs congolais. D'ailleurs ils se rendent au Cameroun le vague à l'âme, tristes et même sans ambition particulière pensent spécialistes et observateurs. Les premiers résultats le corroborent: un match nul heureux face au Maroc (1-1) et une cuisante défaite devant le Zaïre voisin (0-2). «Un seul point en deux rencontres. Adieu veaux, vaches, cochons, couvées!», écrit Gérard Dreyfus dans «François M'Pelé, la tête et les pieds», un ouvrage consacré à l'ancienne vedette du PSG et des Diables-Rouges justement. Et puis soudain, miracle du football, le Soudan l'apprend à ses dépens lors du troisième et dernier match de poule (4-2) au cours d'une partie-poursuite. Et le Congo obtient, contre toute attente, son ticket pour les demi-finales. Un véritable exploit!

qu'il s'écrie «Diables-Rouges»? Ghislain Joseph Gabio, envoyé spécial de La Voix de la Révolution congolaise (Radio Congo actuellement), révèle que le journaliste français fut impressionné par l'engagement des footballeurs congolais. Pour Jacques Ferran, «ils s'étaient démenés comme de beaux diables» pour arracher la qualification.

Ce surnom devient officiel quand, poursuivant leur merveilleuse aventure, les Congolais ont gravi les autres échelons de la gloire en éliminant le pays hôte, le Cameroun, en demi-finales alors qu'on ne donnait pas cher de leurs chances, et en remportant la finale et le trophée du tournoi face au Mali (3-2). Le groupe tant décrié au départ s'était peu à peu soudé, avait gagné en moral et fini par constituer une équipe redoutée, une terreur sur les stades camerounais. C'est la plus belle page de l'histoire du football congolais. Ceux qui ont vécu cette épopée récitent encore sans balbutier les noms des auteurs de cette page. Leurs maillots rouges (couleur du drapeau national à cette époque) donneront le surnom de «Diables-Rouges». Et il est resté!

Tous les sportifs devraient s'imprégner de cette histoire. Cela est important. Après la CAN 1972, toutes les sélections

1981 en Somalie. Les Diables-Rouges U20 ont remporté la CAN de football de leur catégorie en 2007, et les U23, deux fois la médaille d'or des Jeux de la Francophonie (2009 et 2013), etc.

Quarante-six ans après, des renovateurs en puissance profitant de l'absence prolongée des résultats des sélections nationales A congolaises sur le plan international, agitent le spectre, comme d'autres avant eux, d'un diable qui se serait emparé des sélections nationales. Certes, qui ne se remet jamais en cause, n'avance ni n'évolue, mais Diables-Rouges est la paternité de tous: chrétiens, musulmans, athées, animistes, membres de sociétés secrètes, etc. Tout ce beau monde mériterait d'être respecté, à moins qu'en filigrane se profile un prosélytisme qui ne dit pas son nom.

La lumière du passé éclaire l'avenir. L'on perd son chemin, et l'on revient au carrefour. Il en va ainsi en sport. L'humilité invite plutôt à faire sienne des recettes qui auraient préparé les triomphes antérieures. La plupart ne relevaient pas du hasard. Ils furent l'aboutissement des sacrifices divers.

G.-S.M.

Rencontre avec le fondateur de OneViktory

«Promouvoir les jeunes talents sur internet»

Le rêve de devenir sportif de haut niveau sans pour autant négliger les études supérieures est possible aux Etats-Unis d'Amérique pour les jeunes Congolais. Installé au pays de l'Oncle Sam où il travaille, Nik Kiyindou, un jeune Congolais, a créé pour eux un site Internet. Son leitmotiv? Permettre aux jeunes d'aller conjuguer sport, études et expérience internationale.

*Pouvez-vous retracer brièvement votre scolarité?

**Après l'obtention du baccalauréat au Congo, j'ai poursuivi mes études supérieures aux Etats-Unis, couronnées par une licence en économie et un master en finances.

*Vous avez créé un site Internet pour favoriser la mise en relation avec vos réseaux des jeunes sportifs Congolais désireux de concilier sport et études. Comment avez-vous eu l'idée de le lancer?

** Aux Etats-Unis d'Amérique, la plupart des universités n'hésitent pas à offrir des bourses couvrant la moitié, voire la totalité de la scolarité pour attirer des étudiants sportifs. Le sport est donc un moyen d'intégrer quasi-gratuitement une université américaine et d'étudier différemment. Pour les jeunes talents résidant sur place, le recrutement peut se faire à partir du lycée, des agences de sport ou d'un tournoi. Par contre,



Nik Kiyindou

pour ceux qui sont hors des USA, le recrutement se fait par des clubs sportifs ou encore sur Internet. Cette opportunité ne s'offre pas facilement à l'Afrique faute de moyens ou de supports de communication. Soucieux d'offrir cette chance aux talents congolais, voire africains, j'ai eu l'idée de créer le site Internet OneViktory (www.oneviktory.com), qui est une plateforme qui offre la possibilité aux jeunes talents de se promouvoir.

*Quelles démarches doivent-ils entreprendre?

** Il suffit aux candidats de créer un compte sur le site, ensuite poster une vidéo de leurs aptitudes et performances sportives. A travers notre site Internet et notre réseau inter-

national, nul doute que leurs profils attireront l'attention des agences de bourses sportives et de sport études ou directement des universités américaines.

*Y a-t-il des exemples de jeunes congolais ayant suivi cette filière?

**Notamment Serge Iba-ka évoluant en NBA. Il y a aussi et surtout Rigot Edzata qui a été découvert par des promoteurs étrangers alors qu'il était encore au collège à Brazzaville. Il s'est vite fait offrir une tournée Euro-américaine à l'issue

de laquelle il a été recruté à Cholet en France. Il poursuit aujourd'hui son ascension en France pour, sans doute, atteindre le sommet du basketball mondial, la NBA aux Etats Unis.

*Pourriez-vous conclure?

**J'espère que les jeunes sportifs congolais saisiront l'opportunité qui s'offre à eux. Quant à moi, j'aurai ainsi contribué à la détection des stars de demain, en espérant qu'ils atteindront la dimension de Lionel Messi au football et LeBron James au basketball.

Propos recueillis par

Guy-Saturnin

MAHOUNGOU

Contact:

support@oneviktory.com

Rugby

Vulgarisation du ballon ovale au Congo

La direction technique nationale de la Fédération congolaise de rugby (FECORUGBY) s'est tournée vers un expert de la Confédération africaine, l'Ivoirien Charles Yapo, qui a dirigé du 7 au 9 mars 2018 un stage en faveur des entraîneurs, des arbitres et, surtout, des enseignants d'Education physique et sportive (EPS) et des étudiants de l'Institut supérieur d'éducation physique et de l'Institut national de la Jeunesse et des sports.

Ce stage a permis à plus de 20 stagiaires d'affermir les techniques et méthodes modernes de l'entraînement et de l'arbitrage, pour les uns, et de s'initier au rugby, pour les autres. Il permet, par ailleurs, à la FECORUG de développer une politique de vulgarisation dans les quartiers, les écoles, les prisons, les orphelinats, etc., le but étant de voir beaucoup de personnes toucher au rugby et susciter la création de plusieurs équipes, afin de monter à plus ou moins longue échéance une équipe nationale congolaise performante.

Le stage s'est déroulé en deux phases. D'abord, une phase théorique. L'expert a exposé sur les enjeux du rugby qui est encore peu connu des Congolais, les techniques de base du rugby, les outils d'encadrement des enfants, etc. Ensuite, la pratique basée essentiellement sur l'application et la maîtrise des connaissances théoriques. Cette phase s'est déroulée au Stade Marchand. On conviendra que ce genre



L'expert Charles Yapo et les stagiaires au stade Marchand à Brazzaville

de stages favorise la formation continue des cadres techniques, renouvelle leur savoir et provoque leur remise en cause permanente. Pour Aziz Vincent Niombi Malalou, directeur technique national, «tous les bénéficiaires de cette formation vont se lancer au travail pour faire en sorte que le rugby soit introduit et développé dans les écoles, les quartiers, en mettant les enfants au centre, afin qu'ils

s'habituent à toutes les techniques du rugby».

A l'issue du stage, les participants ont souhaité, par le truchement de l'étudiant Keddy Milandou Keddy, la régularité de ce genre d'initiatives en vue de leur permettre d'être à la hauteur et de remplir leur mission.

Ermance Préférence

TSASSA (Stagiaire)

Rendez-vous

Le derby Diables-Noirs-Etoile du Congo en point de mire

Il n'y aura pas de dixième journée de championnat national d'élite Ligue 1 ce week-end. Ainsi en a décidé la Fédération congolaise de football qui a, plutôt, programmé deux matches remis de la quatrième journée ce dimanche 18 mars 2018.

Le stade Massamba-Débat de Brazzaville sera le théâtre du derby Diables-Noirs-Etoile du Congo, à 15h30, tandis que le Complexe sportif de Pointe-Noire accueillera la rencontre Nico-Nicoyé-AC Léopards de Dolisie.



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056